

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Diplomová práce

**Étude des erreurs dans l'emploi des temps verbaux du
français chez des étudiants tchèques**

Plzeň 2017

Kateřina Kreuzerová

Západočeská univerzita v Plzni

Fakulta filozofická

Katedra románských jazyků

Studijní program Učitelství pro střední školy

Studijní obor Učitelství francouzštiny pro střední školy

Diplomová práce

**Étude des erreurs dans l'emploi des temps verbaux du
français chez des étudiants tchèques**

Vedoucí práce :

PhDr. Dagmar Kolářiková, Ph.D.

Katedra románských jazyků

Fakulta filozofická Západočeské univerzity v Plzni

2017

Kateřina Kreuzerová

Prohlašuji, že jsem práci vypracovala samostatně a použila jen uvedených pramenů a literatury.

V Plzni, duben 2017

Tímto bych ráda poděkovala vedoucí své diplomové práce PhDr. Dagmar Kolářikové za její podnětné rady a cenné připomínky, vstřícný přístup po celou dobu zpracování této diplomové práce a za všechnen čas, který mi věnovala.

Tables des matières

1 INTRODUCTION.....	8
2 QUELQUES CONCEPTS FONDAMENTAUX.....	10
2.1 À propos du verbe.....	10
2.2 Les catégories verbales.....	13
2.2.1 Les catégories non spécifiques.....	13
2.2.2 Les catégories spécifiques.....	14
2.3 La notion de temps verbal.....	18
3 LES SYSTÈMES DES TEMPS VERBAUX FRANÇAIS ET TCHÈQUE.....	21
3.1 Le système des temps verbaux en français.....	22
3.2 Le système des temps verbaux en tchèque.....	28
3.3 Les problèmes liés à la différence entre les deux systèmes verbaux... 	30
4 L'ERREUR DANS L'APPRENTISSAGE.....	33
4.1 La notion d'erreur.....	33
4.2 La notion de faute.....	35
4.3 La notion de norme.....	35
4.4 Le processus d'évaluation.....	36
5 ANALYSE DES ERREURS COMMISES PAR LES ÉTUDIANTS	
TCHÈQUES.....	39
5.1 Le but et l'objet de l'analyse.....	39

5.2	Les hypothèses de recherche.....	39
5.3	La méthode de recherche.....	40
5.4	Le public visé.....	41
5.5	L'analyse des résultats.....	42
5.5.1	L'analyse de la variante A.....	42
5.5.2	L'analyse de la variante B.....	51
5.5.3	Les questionnaire en variantes corrigés.....	59
6	CONCLUSION.....	64
7	BIBLIOGRAPHIE.....	66
7.1	Monographie.....	66
7.2	Sitographie.....	67
8	RÉSUMÉ.....	69
8.1	Résumé en tchèque.....	69
8.2	Résumé en français.....	70
9	ANNEXES.....	71
9.1	LE QUESTIONNAIRE : Les temps verbaux en français.....	71
9.2	Les diagrammes.....	77

1 INTRODUCTION

Le thème du présent mémoire concerne l'analyse des erreurs commises par les étudiants tchèques quand ils emploient les temps verbaux en français. Dans ce travail, je vais profiter de mes expériences et connaissances personnelles parce que je suis aussi l'étudiante tchèque qui apprend la langue française. Ainsi je peux bien imaginer quelles difficultés peuvent raconter les étudiants tchèques qui utilisent les temps verbaux en français.

L'objectif principal de ce mémoire est d'introduire à la problématique de verbe et tout les rôles et fonctions qui l'entoure. Ce travail a aussi sa tâche didactique qui pointe la notion d'erreurs dans l'apprentissage. Ce mémoire est divisé en six chapitres dont le premier est Introduction. Il sert à présenter l'objectif du présent mémoire et sa structure.

Le deuxième chapitre a pour objectif de définir le verbe et expliquer à quoi sert-il dans la phrase et comment il se distingue des autres parties du discours. Nous soulevons que le verbe possède certain nombre de catégories verbales comme le nombre, le personne, le mode, l'aspect et le temps. Ces catégories nous introduit un phénomène essentiel de ce travail qui s'appelle la conjugaison.

Le troisième chapitre explique les systèmes des temps verbaux tchèques et français. Cette partie est importante parce qu'il est probable que les différences entre le temps verbal français et tchèque est coupable de quelques erreurs commises par les étudiants tchèques. Cela je vais vérifier dans le chapitre concernant la recherche. En tout cas il est évident qu'il faut comparer ces deux systèmes verbaux pour qu'on puisse constater si la langue maternelle, c'est-à-dire le tchèque, influence la formation des modes temporels en français.

Le chapitre suivant parle de l'erreur dans l'apprentissage. Ce chapitre souligne le thème didactique qui est discuté dans cet époque. Ils'agit de la différence entre le terme l'erreur et la faute. Est-ce qu'ils sont les synonymes ou pas ? Ces mots demandent l'explication d'un autre terme est c'est la norme. Car il faut déterminer l'erreur selon la norme qui nous donne l'idée ce que est correct ou incorrect. Puis quand l'erreur et la norme se réuni nous obtenons le principe d

évaluation. Visant ce concept je vais préparer l'analyse qui va examiner le travail sur l'erreur et la bonne et mauvaise utilisation des temps verbaux.

Le chapitre qui suit est une partie pratique du présent mémoire. Elle contient des questionnaires qui ont été élaborés pour l'objectif de ce travail. L'intention de ce chapitre est de présenter différents types d'exercices créés pour examiner les connaissances des temps verbaux divers. À la base de ces exercices nous allons analyser les erreurs commises par les étudiants tchèques et identifier pourquoi telle ou telle erreur était commise et si la langue tchèque pouvait influencer la formation de ces erreurs. Au début de cette analyse nous allons fixer les hypothèses et dans la Conclusion nous allons constater les résultats.

Le présent mémoire est terminé par la Conclusion qui a pour but de résumer ce travail. En plus le mémoire est accompagné du résumé en la langue française et tchèque et de la liste des sources bibliographiques. Dans le mémoire, il y a aussi des annexes qui contiennent le questionnaire dans la variante A et B, puis les corrigés et les tableaux et les diagrammes qui montrent les résultats numériques de notre recherche.

2 QUELQUES CONCEPTS FONDAMENTAUX

2.1 À propos du verbe

Tout au début, nous pouvons distinguer plusieurs approches à propos du verbe. Premièrement, il faut noter que le verbe est principalement lié au processus de conjugaison, c'est-à-dire que le verbe est une entité qui se conjugue. Deuxièmement, il faut dire que la notion de verbe n'est pas abordée seulement en français, en anglais ou en tchèque, le verbe constitue une partie du discours de chaque langue. Quand nous utilisons des verbes en français, nous devons respecter des règles grammaticales françaises. Il est de même pour les autres langues, car chaque langue possède ses propres règles grammaticales que nous devons suivre. Néanmoins, les règles pour l'utilisation des verbes français diffèrent de celles appliquées aux verbes tchèques. Pour cette raison le verbe français peut être la source d'erreurs la plus courante des étudiants tchèques.

Étant donné que le verbe est un élément grammatical, nous commencerons cette partie théorique en donnant une définition de la notion de grammaire. En général, la grammaire est « *l'ensemble des règles à suivre pour parler et écrire correctement notre langue* »¹. Mais d'autre part, il ne faut pas dire que la grammaire ne concerne qu'un bon usage. La grammaire est liée à la syntaxe et à la morphologie, donc, en d'autres termes, la grammaire peut être définie aussi comme une étude des fonctions et des formes des mots.² Si nous voulions préciser la définition de la grammaire, nous devrions donner et expliquer plusieurs types de grammaires comme la grammaire comparée ou descriptive, mais ce n'est pas important pour les objectifs de ce travail.

Dans les ouvrages traitant de la grammaire française, nous pouvons trouver plusieurs définitions du verbe. Premièrement, il y a une définition simple qui classe le verbe comme un élément de la phrase : « *Le verbe est l'élément essentiel de la phrase. Il exprime un état ou une action généralement située au*

¹ POUCEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, 1996, p. 214.

² POUCEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, 1996, p. 214.

milieu de la phrase, il lui donne son unité en mettant en relation ses différents éléments. »³

Puis, une définition selon son fonctionnement y est donnée : « *Le verbe est un mot de forme variable. Alors que le nom ne connaît au plus que deux formes, le verbe présente des variations morphologiques (dans l'écriture et dans la prononciation) dont le nombre dépasse la centaine.* » Et une autre définition explique son rôle : « *Le rôle du verbe est de permettre au parleur de DÉCRIRE, d'APPRÉCIER, de SITUER dans le temps le déroulement des actions ou des événements concernant les êtres et les choses.* »⁴

Dans *La grammaire pour tous* nous trouvons une définition plutôt technique : « *Le verbe est le pivot autour duquel s'organise la phrase. C'est à partir du verbe qu'on peut identifier le sujet, le complément d'objet, etc. Le verbe constitue le noyau d'un groupe verbal. Ce groupe verbal représente le prédicat de la phrase, c'est-à-dire qu'il dit quelque chose à propos du sujet.* »⁵

Une autre définition prend en conscience des catégories morphologiques qui affectent un emploi des verbes : « *Le verbe est en effet seul à être affecté par un ensemble de catégories morphologiques, même si, isolément, certaines de ces catégories se retrouvent dans d'autres classes⁶.* » Car le verbe n'est pas une seule classe, la définition peut être complétée : « *En français, comme dans beaucoup d'autres langues, le verbe est la classe qui présente le nombre de formes différentes le plus important, même si on repère dans la conjugaison des phénomènes d'homonymie, dont le nombre varie selon le type des verbes.* »⁷

Dans le *Dictionnaire Didactique de la langue française*, nous pouvons trouver une définition complexe et compréhensible qui mentionne la notion de texte : « *Le verbe est, avec le nom, l'une des parties du discours les plus importantes de la phrase française. Il a l'avantage de pouvoir se définir exclusivement d'un point de*

³ GREVISSE, Maurice. et André GOOSSE. *Nouvelle grammaire française*. 3e éd. revue. Bruxelles : Groupe De Boeck s.a., 1995, p. 90.

⁴ CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse, 1964, p. 281.

⁵ *Bescherelle : la grammaire pour tous*. Paris : Hatier, 1997, p. 88.

⁶ Dans les différentes définitions que nous donnons ici, nous pouvons voir que la terminologie n'est pas homogène, les auteurs utilisent le terme « partie du discours » ainsi que le terme « classe grammaticale ».

⁷ ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et Michel GALMICHE. *La grammaire d'aujourd'hui guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986, p. 679.

vue morphologique puisqu'il s'intègre dans un paradigme fermé dans lequel il reçoit toutes ses variations de temps, de mode, de personnes, de nombre et de voix. » Une autre définition met l'accent sur l'entourage du verbe dans une phrase et aussi sur l'accord entre le verbe (le prédicat) et le nom (le sujet) : « Le verbe est étroitement associé à son sujet (même dans le cas des phrases dites nominales où le sujet est souvent sous-entendu ou qui proviennent d'une transformation). Il s'accorde en genre et en nombre avec ce sujet. »⁸

Il faut dire que chaque livre de grammaire contient sa propre définition. Même si ces définitions se ressemblent souvent, la variété des définitions témoigne de la difficulté de formuler une définition complète acceptée pour le verbe dans tous ses états. Il ressort de ces définitions qu'en général, le verbe peut être compris comme un mot qui se conjugue et qui exprime soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état d'un sujet.

Quand nous parlons du verbe, nous devons aussi prendre en conscience sa construction parce que le verbe peut être employé soit seul (c'est-à-dire sans complément d'objet), soit suivi d'un attribut ou d'un ou de deux compléments d'objet. Ces derniers précisent le sens du verbe et peuvent être exprimés à l'aide d'un nom, d'un infinitif ou d'une proposition subordonnée. Si le verbe est employé seul, il est intransitif. Les verbes sont appelés transitifs quand ils sont suivis d'un complément d'objet. Selon la nature du complément d'objet, nous distinguons les verbes transitifs directs (l'action passe directement sur l'objet sans l'intermédiaire d'une préposition) et les verbes transitifs indirects (l'action passe indirectement sur l'objet, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'une préposition). Par exemple :

a) construction transitive directe : « La vendeuse sert les clients. »

b) construction transitive indirecte : « Elle pardonne à son fils » ; « Il s'occupe de son jardin. »

c) construction intransitive : « Elle est arrivée cette nuit. » ; « Il travaille à Radio France. »⁹

⁸ POU GEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, 1996, p. 434.

⁹ KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2005, p. 73.

2.2 Les catégories verbales

Comme il a déjà été dit ci-dessus, le verbe est une des parties du discours (ou bien une des classes grammaticales). Puisque le verbe est un élément très variable, nous pouvons le trouver sous beaucoup de formes. Mais sa forme fondamentale, l'infinitif, qui figure dans tous les dictionnaires est invariable en personne et en nombre, donc il n'est pas conjugué. Les verbes conjugués ont certaines catégories non spécifiques (ils les partagent avec d'autres parties du discours), comme le nombre et la personne, et certaines catégories spécifiques (qui sont propres seulement au verbe) : aspect, temps, mode, voix (certains grammairiens parlent plutôt de la diathèse).

Nous pouvons donc analyser le verbe selon ses caractéristiques sémantiques, morphologiques et syntaxiques. Comme il a déjà été dit, sur le plan sémantique, le verbe permet d'exprimer une action en la situant dans le temps. Sur le plan morphologique, le verbe est la catégorie grammaticale présentant le plus de variations. Il varie en mode, en temps, en personne, en nombre, en aspect et en voix.

2.2.1 Les catégories non spécifiques

- a) **Nombre** : On distingue le singulier et le pluriel suivant que le verbe est rattaché à un ou plusieurs sujets.

ex. « le professeur est venu (singulier) ; les professeurs sont venus (pluriel) »

- b) **Personne** : Le verbe change sa terminaison selon que le sujet est à la première personne, à la deuxième personne ou à la troisième personne (du singulier ou du pluriel). Dans les temps composés, il varie parfois en fonction du genre, lorsque le verbe est utilisé avec l'auxiliaire « être ».

ex. « 1^{re} personne – je viens / nous venons ; 2^e personne – tu viens / vous venez ; 3^e personne – il, elle vient / ils, elles viennent / il est venu, elle est venue / ils sont venus, elles sont venues ». ¹⁰

¹⁰ CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse, 1964. p. 282.

2.2.2 Les catégories spécifiques

Certaines catégories sont traditionnellement considérées comme spécifiques au verbe. Il s'agit des catégories suivantes :

- a) **Mode** : il existe deux types de modes, les modes personnels et les modes impersonnels.

Modes personnels : Les modes personnels aussi appelés conjugués, parce qu'ils se conjuguent, varient selon la personne. C'est-à-dire qu'ils admettent la distinction des personnes grammaticales. La personne dans la phrase s'appelle le sujet et le verbe est employé comme le prédicat. Il existe quatre modes personnels dans la conjugaison française :

- **Indicatif** – le mode indicatif est utilisé dans les phrases déclaratives et les phrases interrogatives. C'est un mode du réel ou de la réalité parce qu'il décrit des faits. « *À l'indicatif, le locuteur présente donc le procès comme vrai ou certain* ». ¹¹ L'indicatif situe des faits dans le temps passé, présent et futur.

ex. « Elle préférerait / préfère / préférera prendre le train de nuit pour Rome. » ¹²

- **Impératif** – c'est un mode employé dans les phrases impératives et les phrases optatives. Ce mode n'est utilisé qu'aux deuxièmes personnes et à la première personne du pluriel. L'impératif sert à donner des ordres, persuader et commander.

ex. « Passez-moi le plat s'il vous plaît. ; Écoutez ! ; Travaille plus vite ! » ¹³

- **Subjonctif** – ce mode est utilisé dans les phrases impératives et les phrases optatives pour toutes les personnes. À la différence de l'indicatif, le subjonctif n'est pas utilisé pour les faits réels. C'est un mode de

¹¹ POUGEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, c1996, p. 231.

¹² Bescherelle : *la grammaire pour tous*. Paris : Hatier, c1997, p. 122.

¹³ POUGEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, c1996, p. 228.

l'éventuel. Le locuteur ne prend pas en conscience la réalité des faits mais la possibilité ou la probabilité des faits.¹⁴

ex. « J'exige que tu reviennes. ; Je suis heureux qu'elle soit reçue à son examen. ; Cette nouvelle stagiaire n'a pas, que je sache, toutes les qualités requises pour cet emploi. »¹⁵

- Conditionnel – en tant que mode¹⁶ il sert principalement à exprimer une éventualité des procès. Il est aussi utilisé dans les phrases hypothétiques et dans les propositions subordonnées introduites par les conjonctions exigeant l'emploi du conditionnel (au cas où, quand bien même, etc.). Nous pouvons distinguer le conditionnel présent et le conditionnel passé.¹⁷

ex. « Si j'étais un grand artiste, j'aimerais les princes. »¹⁸

Modes impersonnels : Le verbe dans un mode impersonnel n'admet pas la distinction des personnes grammaticales. Il existe trois modes impersonnels en français : l'infinitif, le participe et le gérondif.

- Infinitif – le verbe employant comme l'infinitif est très variable en fonction. Il s'agit d'un verbe nominalisé. À ce propos, l'infinitif peut être employé à la place des substantifs dans la phrase où il fonctionne comme : le sujet, l'attribut, le complément d'objet et le complément déterminatif. L'infinitif est présenté sous trois formes : active (aimer), passive (être aimé) et pronominale (s'aimer). Puis il peut être employé comme infinitif présent (forme simple – aimer) ou comme infinitif passé (forme composée – avoir aimé).¹⁹

¹⁴ GREVISSE, Maurice et André GOOSSE. *Nouvelle grammaire française*. 3e éd. revue. Bruxelles : Groupe De Boeck s.a., c1995, p. 242.

¹⁵ POUGEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, c1996, p. 398.

¹⁶ Le conditionnel peut aussi être utilisé comme le temps de l'indicatif pour exprimer la concordance des temps et à situer une action à l'avenir, comme le futur.

¹⁷ WAGNER, R.L. et J. PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 380.

¹⁸ WAGNER, R.L. et J. PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 389.

¹⁹ POUGEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française: grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris: A. Colin, c1996, p. 242.

ex. « Elle a travaillé 24 heures sans dormir. ; J'aime lire. ; J'ai vu ma copine sortir du métro. »²⁰

- Participe – Le participe peut avoir une valeur soit verbale, soit adjectivale. Il compte deux temps ! le présent et le passé. Nous reconnaissons le participe présent dans une phrase selon la désinence « -ant ». Employé comme verbe le participe présent reste toujours invariable et indique la simultanéité avec le verbe de la proposition principale. Il peut être accompagné d'un complément d'objet ou d'un complément circonstanciel. Lorsqu'il est employé comme adjectif, il ne peut pas avoir de compléments, mais il varie selon le genre et le nombre du nom auquel il se rapporte (une femme exubérante et toujours parlante).²¹ Outre le participe présent de forme simple (travaillant), il existe encore le participe présent de forme composée (ayant travaillé) et le participe passé (travaillé).²²

ex. « Saluant tout le monde, Henri se mit à raconter son histoire. »²³ ; « ayant chanté ; étant sorti »²⁴

- Gérondif – un signe caractéristique pour le gérondif est la préposition EN qui est située devant une forme de participe. Cette forme verbale fonctionne comme un adverbe, car il s'agit d'un verbe adverbialisé. Généralement, le gérondif s'emploie comme un complément circonstanciel grâce au sens temporel de la préposition EN. Elle permet une relation temporelle entre le gérondif et le prédicat (« En cherchant des châtaignes, j'ai trouvé un champignon. »).²⁵

²⁰ KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2005, p. 126.

²¹ WAGNER, R.L. et J. PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 336.

²² ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et Michel GALMICHE. *La grammaire d'aujourd'hui guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986, p. 471.

²³ HENDRICH, Josef. *Francouzská mluvnice*. Plzeň: Fraus, 2001, p. 410.

²⁴ WAGNER, R.L. a J. PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 335.

²⁵ ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et Michel GALMICHE. *La grammaire d'aujourd'hui guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986, p. 297.

ex. « Vous leur ferez plaisir en venant les voir. ; Est-ce que je peux maigrir en suivant un régime ? ; Nous sommes restés au lit en ayant mal à la gorge. »²⁶

a) **Aspect** : L'aspect est la manière par laquelle le locuteur exprime le déroulement, la progression et l'accomplissement de l'action. Cela veut dire qu'il a pour fonction de situer une action ou une situation dans le temps.

Les principales valeurs d'aspect sont les suivantes :

- Instantané – ex. « La bombe éclate. »
- Duratif (l'action qui dure) – ex. « J'écrivais quand elle est entrée. »
- Inchoatif (l'action qui commence) – ex. « Elle s'endort. »
- Itératif (l'action qui se répète) – ex. « Il buvotte son vin. »
- Accompli (l'action achevée) – ex. « J'ai écrit ma lettre. »
- Récent – ex. « Elle vient de mourir. »
- Imminent – ex. « Je vais partir. »²⁷

b) **Voix** : Elle permet d'indiquer de quelle manière le sujet participe à l'action et plus précisément montrer la position du sujet en relation avec cette action. Généralement nous faisons la distinction de la voix active et de la voix passive, mais certaines grammaires distinguent aussi la voix pronominale.

- voix active – on parle de la voix active lorsque le sujet est vu comme prenant part à l'action exprimée par le verbe. Contrairement aux deux autres voix mentionnées ci-dessus, la voix active n'impose pas le choix d'un auxiliaire pour former un temps composé. Le verbe de la phrase active peut être un verbe intransitif ou un verbe transitif direct ou indirect.²⁸

²⁶ KOLÁŘIKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2005, p. 129.

²⁷ GREVISSE, Maurice. et André. GOOSSE. *Nouvelle grammaire française*. 3e éd. revue. Bruxelles : Groupe De Boeck s.a., c1995, p. 244.

²⁸ WAGNER, R.L. et J. PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 292.

ex. « Le médecin a vacciné le bébé. ; La science a fait beaucoup de progrès depuis un siècle. ; Mon père entretenait son jardin avec passion. »²⁹

- voix passive – à la voix passive l'action est subie par le sujet. La transformation de la voix active à la voix passive n'est possible qu'avec un verbe transitif, c'est-à-dire le verbe qui accepte un complément d'objet direct. Ce complément d'objet direct de la phrase active devient le sujet de la phrase passive. Le sujet devient le complément d'agent introduit par la préposition *par* ou, moins fréquemment, par la préposition *de*. Le verbe est formé à l'aide de l'auxiliaire *être*. Si le sujet de la phrase à la voix active est exprimé par le pronom indéfini *on*, la phrase passive n'a pas de complément d'agent.

ex. « Les informations seront communiquées par la radio. ; Les voleurs ont été mis en prison par les policiers. »³⁰

- a) **temps** - le temps permet de situer un fait dans l'axe du temps de l'énonciation. Il s'agit d'une catégorie assez vaste, donc nous avons décidé d'y consacrer un sous-chapitre particulier.

2.3 La notion de temps verbal

Le terme *temps* peut être décrit de plusieurs points de vue. La première définition du temps que nous donnons ici n'est pas tellement importante pour le but de ce mémoire parce qu'il s'agit de l'aspect sémantique. Cet aspect comprend le temps comme une des choses fondamentales pour l'homme. Nous parlons de la perception du temps et de l'espace que nous pouvons mesurer et classer chronologiquement, par exemple la notion de la date. Il est plus important pour nous de regarder le temps d'un côté grammatical. Dans ce cas, le temps nous indique la position du discours au niveau temporel. Cela signifie que nous distinguons le temps du présent par « maintenant », les temps du passé par « avant » et les temps du futur par « après » ou « plus tard ». La troisième signification du temps est pour nous la plus importante parce qu'il s'agit du temps

²⁹ KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2005, p. 84.

³⁰ KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. 2., rozš. vyd. Plzeň: Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2005, p. 85.

verbal. Nous pouvons faciliter l'explication de cette signification par un exemple emprunté à la langue anglaise dans laquelle nous différencions les mots « tense » et « time », par contre en français il n'y a que un mot, celui de « temps ». En anglais, on utilise le sens de « tense » qui se compose du passé, du présent et du futur. Le rôle du verbe est entièrement temporel. En français, nous conjugons les verbes en formant les temps verbaux comme l'imparfait, le présent, le futur et le passé composé.³¹

Toutefois nous pouvons utiliser un même temps verbal pour situer une action dans les périodes différentes parce que nous prenons en conscience le contexte et la concordance de temps.

ex. « Il partait lorsque le téléphone sonna. » (passé)

« Si tu étais ici, quel bonheur. » (présent)

« Il serait heureux s'il réussissait à son examen. » (futur)³²

Nous pouvons constater que le phénomène du temps est très subjectif, variable et imaginaire parce qu'il dépend du point de l'événement. Cela veut dire que « *les appellations des temps du verbe ne correspondent donc pas forcément aux temps de la réalité dénotée* ». ³³ Pour mieux imaginer la notion de temps, nous pouvons utiliser l'axe des temps sur lequel nous enregistrons les actions chronologiquement. Cela nous facilite à identifier quel événement s'est déroulé dans quel moment du récit et à distinguer la chronologie traditionnelle des temps : le passé, le présent et l'avenir.³⁴

Les significations du mot *temps* que nous avons mentionnées ci-dessus ne sont pas certainement les seules significations. Selon Wilmet, quand nous parlons de temps, nous le désignons comme un élément polysémique qui se divise en : temps cosmique, temps climatique, temps physique, temps humain, temps relatif,

³¹ POUGEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, 1996, p. 421.

³² RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. 3. ed. Paris : PUF, 2004, p. 513.

³³ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. 3. ed. Paris : PUF, 2004, p. 513.

³⁴ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. 3. ed. Paris : PUF, 2004, p. 513.

temps de conjugaison et temps linguistique. Il n'est pas nécessaire d'expliquer toutes les significations du temps pour l'objectif de ce travail, nous allons donc parler seulement des significations qui sont liées à la notion de verbe et qui n'ont pas encore été expliquées.

Temps relatif – c'est la durée ou la fréquence d'un événement ou la relation entre deux événements qui donne la notion de contemporanéité, postériorité, etc.

Temps linguistique – il s'agit de terme que les langues nous offrent pour exprimer la temporalité et situer l'action dans le temps. Il existe une large gamme d'expressions qui nous facilite à nous orienter au niveau temporel. Par exemple : noms – durée, itération ; adjectifs – actuel, rare, éloigné ; adverbes – alors, hier, demain, longtemps, souvent ; les dates ; conjonctions – quand, avant que, à mesure que ; prépositions – depuis.³⁵

Du point de vue de la grammaire, pour bien distinguer le temps non seulement par la forme du verbe qui se conjugue, nous utilisons les indicateurs comme les compléments circonstanciels de temps. Dans la *Grammaire méthodique du français*, les auteurs nous disent que : « *Quand la forme verbale ne suffit pas pour interpréter exactement le texte il est nécessaire d'utiliser les autres éléments de repérage explicites. C'est souvent avec des énoncés au présent de l'indicatif, du fait de la polyvalence de ce temps verbal.* »³⁶ En d'autres termes, le seul verbe n'assure pas le repérage temporel des actions mais il s'agit de système entier quand nous prenons en conscience toute la phrase, le texte et le contexte qui nous précisent l'énoncé donné.³⁷

³⁵ WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. 4. éd. Bruxelles: De Boeck, 2007, p. 175.

³⁶ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. 3. ed. Paris: PUF, 2004, p. 516.

³⁷ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. 3. ed. Paris: PUF, 2004, p. 517.

3 LES SYSTÈMES DES TEMPS VERBAUX FRANÇAIS ET TCHÈQUE

Dans le chapitre 3, nous avons déjà donné plusieurs définitions de verbe. Nous pouvons nous rappeler ici la définition sémiologique et syntaxique de Grevisse disant que : « *Le verbe est un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet.* »³⁸ En tchèque, nous pouvons trouver presque la même définition : « *Le verbe exprime l'action, cela veut dire l'action du sujet (Je vais.) ou l'état du sujet (Je dors.) ou le changement de l'état du sujet (Je vieillis.)* ».³⁹ Nous pouvons donc voir qu'il n'y a pas de différence entre les deux langues concernant la notion de verbe.

Nous avons également déjà expliqué que les verbes présentent certaines variations morphologiques. Il en résulte que les verbes se conjuguent. Selon Wagner et Pinchon, la conjugaison est « *l'ensemble des formes sous lesquelles peut se présenter un verbe. Ces formes se composent d'un radical et de désinences qui permettent de décrire le procès dans sa durée, de le situer dans une époque, de le rapporter à un sujet grammatical de telle ou telle personne* ».⁴⁰ Il est donc évident que les verbes se distinguent des noms, « *se présentent sous des formes particulières, suivant que le procès est considéré du point de vue de celui qui en est l'agent ou le siège, ou du point de vue de celui qui en est l'objet* ».⁴¹

Il nous reste alors de définir la notion de système. En linguistique, la langue est considérée comme un système en ce sens qu' « *à un niveau donné (phonème, morphème, syntagme) ou dans une classe donnée, il existe entre les termes un ensemble de relations qui les lient les uns par rapport aux autres, si bien que, si l'un des termes est modifié, l'équilibre du système est affecté* ».⁴² On appelle aussi par le système tout ensemble de termes étroitement coreliés entre eux à l'intérieur du système général de la langue ou tout ensemble de règles reliées entre elles.⁴³

³⁸ GREVISSE, Maurice. a André GOOSSE. *Le bon usage: grammaire française*. 12e éd. ref. /. Paris: Duculot, 1986. ISBN 2801105880. p. 595.

³⁹ VYZNAM.SLOVA.COM. *Význam slovesa*. [en ligne]. [consulté le 24 avril 2017]. Disponible sur : <http://www.vyznam-slova.com/Slovesa>:

⁴⁰ WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 235.

⁴¹ WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 235.

⁴² DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Sciences du langage*. Paris: Larousse, 2007, p. 475.

⁴³ DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Sciences du langage*. Paris: Larousse, 2007, p. 475.

La complexité du système verbal est très variable selon telle ou telle langue. Selon Perrot, il s'agit « *d'une part des faits concernant la constitution des unités lexicales verbales, d'autre part des faits concernant les formes des mots verbaux tels qu'ils se présentent dans les énoncés, avec des morphèmes (affixes, désinences, etc.) qui relèvent des diverses catégories dont le verbe est porteur. Ces formes s'organisent en séries dont l'ensemble peut être décrit comme un système dans la mesure où on y observe un jeu d'oppositions fondé sur la présence ou l'absence de ces marques qui représentent les catégories dont les formes verbales sont affectées* ». ⁴⁴

Comme nous avons déjà mentionné chaque langue possède son propre système verbal, c'est-à-dire que l'emploi des verbes dans la langue française fonctionne différemment que l'emploi des verbes dans la langue tchèque. Pour l'objectif de ce travail, nous allons examiner et comparer ces deux systèmes pour pouvoir y trouver certaines sources des erreurs fréquemment commises par les apprenants tchèques quand ils utilisent les verbes français.

3.1 Le système des temps verbaux en français

Au début, il faut rappeler ce que nous avons déjà dit dans le chapitre précédent qu'il y a cinq éléments qui influencent et modifient le verbe. Nous parlons de nombre, personne, mode, aspect et voix que nous avons décrits plus en détail dans le chapitre deux. Principalement nous nous orientons plutôt vers la forme du verbe, qui a une valeur grammaticale, que vers le sens du verbe. Quand nous parlons de la forme du verbe, nous devons mentionner le sujet du verbe, car la forme du verbe est modifiée selon le sujet. En d'autres termes, « *le verbe s'accorde en personne, en nombre et éventuellement en genre avec son sujet* ». ⁴⁵

		NOMBRE	
PERSONNE		SINGULIER	PLURIEL
	1 ^{er}	Je suis	Nous sommes
	2 ^e	Tu es	Vous êtes

⁴⁴ PERROT, Jean-Charles. *Qu'est-ce qu'un système verbale*. [en ligne]. [consulté le 28 avril 2017]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2002_num_146_1_22435

⁴⁵ WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 238.

	3 ^e	Il / Elle est	Ils / Elles sont
--	----------------	---------------	------------------

Il est aussi à noter qu'il existe plusieurs possibilités comment exprimer les sujets de la troisième personne :

1. Les pronoms personnels : « il, elle, ils, elles »

2. Un pronom possessif, démonstratif, indéfini :

ex. « Le mien est blanc. Celui-là est noir. Quelqu'un a sonné. »

3. Un nom ou un infinitif :

ex. « La table est mise. Pierre viendra demain. Souffler n'est pas jouer. »

4. Un groupe de termes :

ex. « La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne. »⁴⁶

Nous avons aussi déjà dit que du point de vue morphologique l'emploi des verbes est basé sur **la conjugaison**. « *La conjugaison est l'ensemble des formes fléchies d'un même mot. Les flexions ou désinences verbales sont des terminaisons qui s'ajoutent à un radical* ». ⁴⁷ Un verbe se compose donc d'un radical et d'une désinence. Dans quelques cas un verbe peut être complété d'un suffixe.

D'un côté, **le radical** définit le verbe du point de vue lexical. Il y a trois manières d'employer un radical selon le type du verbe :

1. Les verbes à une base, le radical maintient la même forme dans toute personne pendant le verbe est conjugué.

ex. « parler – parl ; chanter – chant ; écouter – écoute »

2. Les verbes avec plusieurs bases, le radical possède les formes différentes.

⁴⁶ WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 239.

⁴⁷ POUGEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, 1996, p. 123.

ex. « pouvoir : pouv- (pouvons, pouvais) ; pour- (pourrai) ; puiss- (puissons) ; peu- (peux, peut) ; pu- (pus, pûmes) »

3. Les verbes essentiellement irréguliers, ces verbes utilisent plusieurs radicaux selon le processus de la conjugaison.

ex. « aller : je vais, nous allons (indicatif présent) ; j'irai (indicatif futur) ». ⁴⁸

D'un autre côté, **la désinence** est un morphème ajouté au radical. Elle donne des informations sur les catégories verbales comme le mode, le temps et la personne.

ex. « aimer – la désinence « er » nous dit qu'il s'agit du mode infinitif ; j'aimais, nous aimions – la désinence « ais » indique le mode indicatif et le temps imparfait à la première personne du singulier, la désinence « ions » signifie que le verbe est soit au mode indicatif et au temps imparfait à la première personne du pluriel », soit à la même personne au subjonctif présent, etc.

Autrement, **les suffixes** s'ajoutent entre le radical et les désinences. Ces suffixes ne fonctionnent pas comme un élément grammatical. Ils ne changent pas de sens fondamental parce qu'il s'agit des éléments lexicaux.

ex. « crier – criailler : le suffixe « aill » exprime une nuance fréquentative ; mordre – mordiller : le suffixe « ill » traduit une nuance fréquentative ». ⁴⁹

De plus, nous pouvons mentionner les conjugaisons vivantes et les conjugaisons mortes qu'ils s'accroissent de verbes nouveaux ou pas. Puis les conjugaisons complètes et les conjugaisons défectives qu'ils s'emploient à tous les modes, à tous les temps et à toutes les personnes ou pas. Non seulement que nous distinguons plusieurs types de conjugaisons (les verbes réguliers se conjuguent selon trois groupes verbaux), mais encore plusieurs formes verbales. Elles se divisent en formes simples, formes composées et parfois il peut s'agir des formes surcomposées. Ces formes s'appliquent à toutes les formes verbales, cela veut dire aux formes au mode personnel ainsi qu'au mode impersonnel.

⁴⁸ WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 235.

⁴⁹ WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 242.

1. **Les formes simples** : Elles contiennent un radical et une désinence. Les formes simples sont employées dans tous les modes mais seulement dans quelques temps comme : l'infinitif présent, l'indicatif présent, l'indicatif imparfait, le subjonctif présent, l'impératif présent, l'indicatif futur, le conditionnel présent, le passé simple, le participe présent et le gérondif.

ex. « march – er ; voi – r ; all – ant ; dis – ons ; aim – ais »

2. **Les formes composées** : Elles se composent de l'auxiliaire « avoir » ou « être » qui est au même temps que le verbe de la forme simple correspondante et du participe passé du verbe en question. Les formes composées présentent l'aspect accompli. Il s'agit des formes verbales suivantes : le passé composé, le passé antérieur, le plus-que-parfait, le futur antérieur, le conditionnel passé, le subjonctif passé ; l'infinitif passé, l'impératif passé, la forme composée du participe.

ex. « avoir marché ; être allé ; il est arrivé ; elle a chanté ; il sera allé ; il eut chanté ; etc. »

3. **Les formes surcomposées** : ces formes se composent de l'auxiliaire « avoir » ou « être » à la forme composée et du participe passé du verbe en question. Nous parlons donc de deux auxiliaires « avoir » (ou d'un auxiliaire « avoir » et d'un auxiliaire « être »), nous pouvons dire un auxiliaire composé.⁵⁰ Les formes surcomposées expriment aussi l'aspect accompli et le temps futur ou passé par rapport à un futur ou un passé de l'énoncé.

ex. « j'ai vu (la forme composée) → j'ai eu vu (la forme surcomposée) ; j'ai donné → j'ai eu donné ; j'ai marché → j'ai eu marché ». ⁵¹

Il résulte de ce que nous avons dit précédemment que les désinences jouent un rôle important dans le système verbal du français, grâce à elles, nous pouvons dans la plupart des cas distinguer la personne, le nombre, le temps ou le mode. Alors, nous allons en parler plus en détail parce qu'il s'agit d'un élément qui s'avère

⁵⁰ RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. 3e ed. Paris: PUF, 2004, p. 450.

⁵¹ WAGNER, Robert-Léon et Jacqueline PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004, p. 244.

assez compliqué pour les étudiants tchèques, même si, selon la *Grammaire du Français classique et moderne*, le système des désinences est relativement simple, mais ce qui pose problème, c'est probablement le fait qu'il faut les mémoriser par cœur.

Le tableau suivant nous montre toutes les désinences employées en français pour former les différents modes et temps aux formes simples :

MODE ET TEMPS	DÉSINENCE	EXEMPLE
Infinitif	- er ; - r ; - re	aimer, finir, croire
Participe	- ant	aimant, finissant
Impératif	2 ^e sg. - e, - s ; 1 ^e pl. - ons, -yons ; 2 ^e pl. - ez, -yez	Aime !, Finis !, Aïmons !, Aimez !
Subjonctif présent	1 ^e sg. - e, 2 ^e sg. - es, 3 ^e sg. - e ; 1 ^e pl. - ions, 2 ^e pl. - iez, 3 ^e pl. -ent	que j'aime, que tu aimes, qu'il aime, que nous aimions, que vous aimiez, qu'ils aiment
Indicatif présent	1 ^e sg. - e/s, 2 ^e sg. - es/s, 3 ^e sg. - e/t ; 1 ^e pl. - ons, 2 ^e pl. - ez, 3 ^e pl. - ent	j'aime, tu aimes, il aime, nous aimons, vous aimez, ils aiment
Indicatif imparfait	1 ^e sg. - ais, 2 ^e sg. - ais, 3 ^e sg. - ait ; 1 ^e pl. - ions, 2 ^e pl. - iez, 3 ^e pl. - aient	j'aimais, tu aimais, il aimait, nous aimions, vous aimiez, ils aimaient
Indicatif futur	1 ^e sg. - (e)rai, 2 ^e sg. - (e)ras, 3 ^e sg. - (e)ra ; 1 ^e pl. - (e)rons, 2 ^e pl. - (e)rez, 3 ^e pl. - (e)ront	j'aimerais, tu aimeras, il aimera, nous aimerons, vous aimerez, ils aimeront
Conditionnel présent	1 ^e sg. - (e)rais, 2 ^e sg. - (e)rais, 3 ^e sg. - (e)rait ; 1 ^e pl. - (e)rions, 2 ^e pl. - (e)riez, 3 ^e pl. - (e)raient	j'aimerais, tu aimerais, il aimerait, nous aimerions, vous aimeriez, ils aimeraient
Passé simple	1 ^e sg. - ai, 2 ^e sg. - as, 3 ^e sg. - a ; 1 ^e pl. - âmes, 2 ^e pl. - âtes, 3 ^e pl. - èrent	j'aimai, tu aimas, il aima, nous aimâmes, vous aimâtes, ils aimèrent

Subjonctif imparfait	1 ^e sg. - sse, 2 ^e sg. - sses, 3 ^e sg. - t ; 1 ^e pl. - ssions, 2 ^e pl. - ssiez, 3 ^e pl. - ssent	j'aimasse, tu aimasses, il aimasse, nous aimassions, vous aimassiez, ils aimassent
----------------------	---	--

Ce tableau ne nous présente pas tout le système des temps du français, car, comme nous avons déjà dit, dans ce tableau, il ne s'agit que des temps à la forme simple. Mais nous avons mentionné ci-dessus qu'il existe en français aussi des formes composées, voire des formes surcomposées.

Combien de temps y a-t-il donc en français ? C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. En lisant des ouvrages de grammaire, nous nous sommes aperçue que le nombre de temps indiqué par ces ouvrages varie considérablement, ou, dans certains cas, le nombre précis n'est pas indiqué et les auteurs de ces ouvrages recourent à l'emploi des expressions assez vagues concernant le nombre de temps verbaux. À titre d'exemple, nous pouvons mentionner Delatour et al. qui, en parlant du mode indicatif, disent : « *Il comprend de nombreux temps (des formes simples et des formes composées) qui permettent de situer avec précision un fait dans le passé, le présent et le futur.* »⁵²

On distingue généralement 10 temps de l'indicatif : présent, imparfait, passé simple, futur simple, passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, conditionnel présent et conditionnel passé (ou bien futur simple dans le passé et futur antérieur dans le passé). Outre ces formes simples et composées, il existe encore les formes surcomposées, notamment passé surcomposé (*ai eu parlé*), plus-que-parfait surcomposé (*avais eu parlé*) et futur antérieur surcomposé (*aurai eu parlé*). Au subjonctif, il y a traditionnellement quatre formes (présent, passé, imparfait et plus-que-parfait), mais il existe aussi une forme surcomposée, celle du passé surcomposé (*aie eu parlé*). Au conditionnel, la plupart des manuels de grammaire distinguent seulement deux temps (présent et passé), alors qu'il en existe trois, car il y a le conditionnel passé 1^{-ère} forme (*aurais parlé*) et 2^{-e} forme (*eusse parlé*).

⁵² DELATOUR, Yvonne et al. *Nouvelle grammaire du français : Cours de Civilisation Française de la Sorbonne*. Paris : Hachette, 2004 ; p : 120.

Mais nous pensons qu'un nombre précis n'est pas tellement important pour notre travail, ce qui est plus important, c'est le fait que le français possède un système temporel plus développé qu'en tchèque, car il y a des formes servant à désigner les actions non seulement par rapport au moment où l'on parle, mais aussi par rapport à un autre moment donné.

3.2 Le système des temps verbaux en tchèque

Dans le vieux tchèque, le verbe possédait une conjugaison développée et un système temporel se ressemblant beaucoup à celui des langues classiques. Mais le tchèque moderne ne connaît que le passé (*šel jsem*), le présent (*jdu*) et le futur (*půjdu*). Le système temporel du tchèque moderne est donc moins riche que celui de la langue française. Pour exprimer certaines nuances temporelles, le système verbal du tchèque repose sur la notion d'aspect (selon que l'action est considérée comme accomplie ou inaccomplie), ou il a aussi recours aux procédés lexicaux.

Néanmoins, avant de parler des différences entre les deux langues, nous pouvons trouver quelques traits communs aux verbes français et tchèques. Comme nous avons déjà mentionné ci-dessus, la fonction du verbe en tchèque est la même que celle du verbe français : « *Les verbes sont les mots qui expriment une action, c'est-à-dire une activité (prosit, hrát, napsat), un état (sedět, stát), ou un changement d'état (svítalo, ztloustl).* »⁵³

Les verbes en tchèque se conjuguent, mais il y a plus de classes et plus de modèles qu'en français. Le tchèque possède cinq classes de verbes, même en tchèque, il existe plusieurs exceptions, néanmoins, elles ne sont pas si nombreuses qu'en langue française (par exemple les verbes *jíst, jít, vědět*, etc.). En tchèque, nous distinguons aussi les verbes au mode personnel et au mode impersonnel. L'infinitif, le participe et le gérondif sont considérés dans les deux langues comme le mode impersonnel. En tchèque, les verbes à un mode personnel varient également en personne (1^{-ère}, 2^{-e}, 3^{-e}), en nombre (singulier, pluriel), en temps (présent, passé, futur), en voix (active, passive), en mode (indicatif, impératif, conditionnel qui est parfois désigné « subjonctif », car il n'a pas

⁵³ MELICHAR, Jiří et Vlastimil STYBLÍK. *Český jazyk: rozšířený přehled učiva základní školy s cvičeními a klíčem, upravený v souladu s Pravidly českého pravopisu z r. 1993 : učebnice vhodná rovněž pro nižší ročníky* .. Vyd. 13. - ve Fortuně 2., upr. Praha: Fortuna, 1998, p. 126.

seulement une valeur hypothétique), en aspect (perfectif, imperfectif), en classe et en modèle.

Ex. « **je známkován** – 3^e personne, singulier, mode indicatif, présent, voix passive, aspect imperfectif, classe 3, modèle kupuje ; **sdílejí** – 3^e personne, pluriel, présent, voix active, aspect imperfectif ». ⁵⁴ En tchèque, il y a aussi des formes simples (se composant d'un seul mot) et des formes composées (comportant deux ou plusieurs mots). Chaque verbe est aussi formé à l'aide d'un radical dont les autres formes sont dérivées. Mais, en tchèque, nous distinguons le radical présent et le radical passé. Alors que le radical présent est la forme de l'indicatif présent à la troisième personne du singulier dépouillée de terminaison (*přemluv – í, ved – e, usmív – á se*), le radical passé est la forme de l'indicatif passé à la troisième personne du singulier dépouillée de -l, -la, -lo (*vidě – l, moh – l, pokusi – l se*). ⁵⁵

Dans le sous-chapitre précédent, nous avons mentionné que le radical des verbes français peut varier (à titre d'exemple, nous avons cité entre autres le verbe « pouvoir »), mais cette variation du radical est due surtout à la personne et au nombre, tandis qu'en tchèque, nous pouvons à l'aide des marques morphologiques distinguer l'aspect perfectif (*nést*) et l'aspect imperfectif (*nosít*), mais aussi par exemple l'aspect itératif (*nosívat*, c'est-à-dire, avoir l'habitude de porter).

Le tableau suivant présente les formes verbales aux modes personnel et impersonnel employées en tchèque moderne : ⁵⁶

MODES PERSONNELS		
	Voix active	Voix passive
Présent de l'indicatif	Chválím	Jsem chválen
Passé de l'indicatif	Chválil jsem	Byl jsem chválen
Futur de l'indicatif	Budu chválit	Budu chválen
Impératif	Chval	Bud' chválen

⁵⁴ SLOVNIDRUH.CZ. *Slovesa (verba)*. [en ligne]. [consulté le 3 mai 2017]. Disponible sur : <https://www.slovnidruh.cz/slovesa/>

⁵⁵ MELICHAR, Jiří a Vlastimil STYBLÍK. *Český jazyk: rozšířený přehled učiva základní školy s cvičeními a klíčem, upravený v souladu s Pravidly českého pravopisu z r. 1993 : učebnice vhodná rovněž pro nižší ročníky ..* Vyd. 13. - ve Fortuně 2., upr. Praha: Fortuna, 1998, p. 127.

⁵⁶ MELICHAR, Jiří a Vlastimil STYBLÍK. *Český jazyk: rozšířený přehled učiva základní školy s cvičeními a klíčem, upravený v souladu s Pravidly českého pravopisu z r. 1993 : učebnice vhodná rovněž pro nižší ročníky ..* Vyd. 13. - ve Fortuně 2., upr. Praha: Fortuna, 1998, p. 133.

Conditionnel présent	Chválil bych	Byl bych chválen
Conditionnel passé	Byl bych chválil	Byl bych býval chválen
MODES IMPERSONNELS		
Infinitif	Chválit (i)	Být chválen
Gérondif (présent)	Chvále, chválíc, chválíce	Jsa chválen
Gérondif (passé)	Pochváliv, pochválivši, pochválivše	Byv pochválen
Participe passé (active)	Chválil, chválila, chválilo	
Participe (passive)		Chválen, chválena, chváleno

3.3 Les problèmes liés à la différence entre les deux systèmes verbaux

Il ressort des sous-chapitres précédents que le tchèque est très pauvre par rapport au français en ce qui concerne les formes verbales. Il ne possède pas d'équivalents à la plupart des formes françaises. Cette simplicité du système des temps en tchèque peut bien entendu entraîner certaines difficultés non seulement pour les apprenants tchèques, mais aussi pour les enseignants qui ont souvent assez de mal à expliquer aux étudiants tchèques de français ce qu'est un futur antérieur, un passé antérieur ou un passé surcomposé, etc.

Dans ce sous-chapitre, nous essaierons d'expliquer certains problèmes liés à la différence entre les deux systèmes verbaux en nous appuyant sur l'ouvrage de Radina *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků*.

En tchèque, le futur est exprimé par le futur simple (*přečtu*) ou par le futur périphrastique (*budu číst*). De même, le français distingue le futur simple et le futur proche. Mais nous ne pouvons pas dire que le futur simple français correspond toujours au futur simple tchèque et que le futur périphrastique français doit être remplacé dans la traduction par le futur périphrastique tchèque. Plus souvent, *je vais lire* correspond à *přečtu* et *je lirai* correspond à *budu číst*. Dans les deux

langues, on utilise pour l'expression du futur dans la langue familière le présent. Du point de vue traductologique, il faut penser au futur historique qui exprime une action commençant à se dérouler à partir d'un point dans le passé. En traduisant le futur historique, on emploie souvent le passé.⁵⁷

Le futur antérieur qui n'existe pas en tchèque ne pose pas beaucoup de problèmes lorsqu'il est utilisé pour exprimer l'antériorité par rapport à un autre temps de futur. En ce cas, il est généralement exprimé en tchèque à l'aide du futur simple (*Quand vous aurez terminé vos études – jakmile dostudujete*), mais ce qui est moins compréhensible pour les apprenants tchèques, c'est le futur antérieur qui est employé pour exprimer la probabilité dans le passé. Celui-ci doit être traduit en tchèque à l'aide du passé (*Cette fois-ci, il l'aura compris – Tentokrát to snad pochopil*).⁵⁸

Nous pensons que c'est particulièrement l'usage de l'imparfait qui pose problème aux étudiants tchèques. Dans les manuels de grammaire, nous pouvons lire que l'imparfait décrit l'action qui n'est pas accomplie, qu'il peut exprimer la durée, la répétition, l'habitude ou la simultanéité dans le passé. Sans le contexte, nous ne pouvons pas reconnaître s'il s'agit de la durée ou de la répétition, en plus, il y a des cas où l'imparfait ne marque ni la durée ni la répétition. Radina mentionne à cette occasion la phrase « *A ce moment, la bombe explosait* ». Il s'agit de l'imparfait historique et la phrase doit être traduite comme il suit : « *V té chvíli vybuchuje bomba* ». ⁵⁹ En traduisant l'imparfait, il faut aussi penser à la concordance des temps, donc « *j'ai cru que vous me compreniez* » doit être traduit par « *věřil jsem, že mi rozumíte* ». Si nous pouvons dire que le verbe français à l'imparfait correspond généralement à un verbe tchèque à l'aspect imperfectif, nous ne pouvons pas dire que le passé composé ou le passé simple correspondent toujours à l'aspect perfectif. « *Il écrivit* » ou « *il a écrit* » peuvent correspondre en tchèque aux formes « *psal* » ou « *napsal* ». ⁶⁰

⁵⁷ RADINA, Otomar. *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1981, p. 64.

⁵⁸ RADINA, Otomar. *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1981, p. 66.

⁵⁹ RADINA, Otomar. *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1981, p. 69.

⁶⁰ RADINA, Otomar. *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1981, p. 68.

Comme nous avons déjà dit, pour exprimer l'antériorité dans le passé, le français utilise le plus-que-parfait. Celui-ci peut être aussi employé pour exprimer la concordance des temps ou dans les propositions conditionnelles. S'il est nécessaire d'exprimer l'antériorité en tchèque, nous employons certains moyens lexicaux (*do té doby, předtím...*), le verbe à préfixe (*il avait mal dormi – špatně se vyspal*) ou nous pouvons décrire la situation à l'aide de l'état final (*Lorsque le professeur entra dans la classe, les élèves étaient déjà partis - Když profesor vešel do třídy, byli žáci už pryč*).⁶¹

Il est donc évident que les différences entre les systèmes verbaux français et tchèque peuvent être à l'origine de certaines erreurs commises par les étudiants tchèques.

⁶¹ RADINA, Otomar. *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1981, p. 69.

RADINA, Otomar. *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1981, p. 76-77.

4 L'ERREUR DANS L'APPRENTISSAGE

Au début de ce chapitre, nous allons nous focaliser sur le domaine de l'apprentissage du français pendant lequel les élèves et les étudiants peuvent commettre des erreurs. Nous allons aussi distinguer la différence entre les notions de « faute » et d'« erreur ». Étant donné que ce travail cible les étudiants tchèques qui apprennent la langue française nous allons nous orienter vers l'apprentissage de FLE (le français langue étrangère).

Pour définir la notion d'apprentissage nous nous appuyerons sur *Larousse* : « *L'apprentissage est soit la formation professionnelle des jeunes en vue d'apprendre un métier soit l'ensemble des processus de mémorisation mis en œuvre par l'animal ou l'homme pour élaborer ou modifier les schèmes comportementaux spécifiques sous l'influence de son environnement et de son expérience* ». ⁶² Dans l'apprentissage des langues étrangères, le rôle essentiel des enseignants est d'adopter une attitude « *des praticiens réflexifs cherchant à concilier principes méthodologiques et pragmatisme réfléchi afin de proposer un enseignement à la fois moderne, efficace et réaliste, mais également adapté aux élèves, aux apprenants à leurs attentes, leurs besoins et leurs habitudes d'apprentissage* ». ⁶³

4.1 La notion d'erreur

L'erreur dans l'apprentissage est un phénomène naturel ou plutôt positif qui permet d'évaluer aux enseignants et d'adapter les méthodes d'apprentissage selon les étudiants. C'est une sorte d'indicateur parce que « *les fautes et les erreurs sont la preuve de l'échec de l'apprentissage, de l'inefficacité de l'enseignement, de la volonté qu'à l'apprenant de communiquer malgré les risques* ». ⁶⁴ Comment est-ce que nous pouvons travailler avec les erreurs dans la classe ? Marquillo Larruy dit : « *Il n'est pas illogique de faire réfléchir les élèves sur les propres erreurs. Solliciter*

⁶² LAROUSSE : *Le dictionnaire de français*. [en ligne]. [consulté le 8 avril 2017]. Disponible sur : www.larousse.fr.

⁶³ ROUX, Pierre-Yves. *L'enseignement du français langue étrangère: entre principes et pragmatisme*. [en ligne]. [consulté le 8 avril 2017]. Disponible sur : <http://salledesprofs.org/lenseignement-du-francais-langue-etrangere-entre-principes-et-pragmatisme/>.

⁶⁴ CONSEIL DE L'EUROPE: *Cadre européen commun de référence pour les langues: Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Didier, Paris 2004, p. 118.

*des explications sur tel ou tel écart peut les aider à prendre conscience d'une structure de règle inadéquate dans un contexte donné. »*⁶⁵

Le dictionnaire *Le Petit Larousse* définit l'erreur comme « *l'acte de se tromper, l'état d'un esprit qui se trompe, chose fausse erronée par rapport à la vérité ou à une norme ou à une règle* ». ⁶⁶ Étant donné l'objectif de notre mémoire, la définition la plus importante se trouve dans le *Dictionnaire de didactique du français* où il y a les informations concernant le domaine d'apprentissage. Les didacticiens donnent des définitions différentes de l'erreur. D'un point de vue de la didactique des langues, l'erreur a été longtemps liée aux interférences de la langue maternelle et de la langue étrangère. Donc, les didacticiens ont proposé d'adopter une attitude comparative pour comprendre leur origine, car ces interférences constituent la cause essentielle des erreurs de ceux qui apprennent une langue étrangère parce qu'ils emploient les règles et le système langagier qui ne sont pas les mêmes dans toutes les langues. Il s'agit des activités métalinguistiques qui nous influencent. L'influence des interférences aux erreurs des apprenants est soulignée par Corder : « *Un grand nombre des erreurs commises sont dues à la langue maternelle – interférence [...] La maîtrise de l'élève de sa langue maternelle facilite l'apprentissage de la deuxième langue ; les erreurs ne sont pas des signes d'obstacles, mais des indices d'une stratégie utilisée dans l'apprentissage.* »⁶⁷

L'approche cognitive a changé le statut de l'erreur de manière fondamentale. L'erreur est considérée par celle-ci comme point d'appui pour l'apprentissage. Selon Cuq, l'erreur relève de deux interprétations : « *Dans le premier cas, il y a défaillance des opérations cognitives ; dans le second, la qualité et la quantité des interactions ne permettent pas à l'apprenant d'intérioriser de manière satisfaisante les fonctionnements linguistiques.* »⁶⁸

⁶⁵ MARTINE MARQUILLÓ LARRUY. *L'interprétation de l'erreur*. [Nachdr.]. Paris, France: CLE International, 2003. ISBN 2090333456. p. 122.

⁶⁶ LAROUSSE : *Le dictionnaire de français*. [en ligne]. [consulté le 12 avril 2017]. Disponible sur : www.larousse.fr.

⁶⁷ CORDER, S. P.: *The Significance of Learner's Errors*. International Review of Applied Linguistics in Language Teaching V/4/1967, p. 161.

⁶⁸ ASDIFLE. [SOUS LA DIR. DE JEAN-PIERRE CUQ]. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Nachdr. Paris: CLE International, 2003, p. 86.

Nous pouvons conclure sur le sujet de l'erreur en nous appuyant sur les mots de Cuq qui dit que le traitement pédagogique de l'erreur permet à améliorer la compétence linguistique communicative et culturelle des apprenants.⁶⁹

4.2 La notion de faute

Dans le langage courant, la faute est souvent utilisée comme synonyme de l'erreur. Mais l'approche cognitive dont nous avons parlé ci-dessus les distingue. Pour faire la distinction entre les deux notions, nous donnerons aussi quelques définitions de « faute ». Selon *Larousse* la faute est « *le manquement à une règle, un règlement ou une norme* ».⁷⁰ Dans le *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, la faute est expliquée sur la base du plan des méthodologies d'enseignement comme « *une injure au bon usage [...], une atteinte au système de la langue et une carence [...] ou comme l'indice d'une dynamique d'appropriation de la langue étrangère* ».⁷¹

Nous soulevons la question de la différence entre l'erreur et la faute, car pour ces deux mots français nous utilisons un seul mot tchèque « chyba ». Cette différence nous (locuteurs tchèques en français langue étrangère) force à réfléchir comment nous pouvons expliquer cette nuance différentielle. En général, il est mieux d'utiliser le mot « erreur » dans l'apprentissage parce qu'il est considéré comme le terme pour tous les défauts et, de plus, ce terme est « *culturellement moins marqué, plus neutre.* »⁷²

4.3 La notion de norme

En parlant des termes l'erreur et la faute, il faut aussi mentionner la notion de norme. Généralement, quand nous parlons de la norme, nous pensons au bon usage de la langue du point de vue de l'orthographe, de la syntaxe, du lexique et de la prononciation. « *La norme est une forme considérée comme correcte. À*

⁶⁹ ASDIFLE. [SOUS LA DIR. DE JEAN-PIERRE CUQ]. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Nachdr. Paris: CLE International, 2003, p. 87.

⁷⁰ LAROUSSE : *Le dictionnaire de français*. [en ligne]. [consulté le 12 avril 2017]. Disponible sur : www.larousse.fr.

⁷¹ ASDIFLE. [SOUS LA DIR. DE JEAN-PIERRE CUQ]. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Nachdr. Paris: CLE International, 2003, p. 101.

⁷² MARTINE MARQUILLÓ LARRUY. *L'interprétation de l'erreur*. [Nachdr.]. Paris, France: CLE International, 2003, p. 13.

l'origine la grammaire était normative car elle édictait des règles et des modèles que l'on ne devait pas enfreindre sous aucun prétexte. »⁷³

L'histoire de la norme a été remarquée déjà au XVI^e siècle quand « *le français s'affirme vraiment en face du latin, tout en y puisant une partie des éléments qui se sont perpétués dans la langue d'aujourd'hui.* »⁷⁴ Puis il s'est formé un groupement officiel qui surveille le fonctionnement du français. Le respect des règles qui doivent être observées par la majorité et l'évolution de la langue changent naturellement la norme. Ce groupement s'appelle *Académie française* et il contrôle l'usage langagier universel. De plus, il assure le fonctionnement normal du système de la langue commune qui est le français standard codifié et son bon usage. « *Le nom Académie française a été adopté, les membres se sont nommés académistes, puis académiciens et ils devaient se préoccuper de la pureté de la langue et la rendre capable de la plus haute éloquence.* »⁷⁵ En effet, les grammairiens tombent d'accord que le respect des règles et de l'attitude normative est indispensable, que la norme unifie une communauté. Tandis que Martinet remarque : « *Je n'entrevois qu'un remède contre l'activité pernicieuse des prétendus défenseurs de la langue : apprendre aux Français qu'on peut, en la matière, avoir une autre attitude que celle, strictement normative, qui est la seule qu'on leur ait enseignée.* »⁷⁶

4.4 Le processus d'évaluation

En outre, la norme introduit le processus d'évaluation même que chaque apprentissage comporte une notion d'évaluation. Généralement, l'évaluation prend part importante à nos vies quotidiennes. Nous évaluons toujours et tout. C'est-à-dire que l'action d'évaluer signifie « *déterminer, fixer, apprécier la valeur, l'importance, le prix de quelque chose, d'un bien, etc.* »⁷⁷ D'après Bruno Hubert qui a publié un article concernant l'évaluation comme un élément crucial du processus d'apprentissage « *l'évaluation consiste à porter un jugement sur les*

⁷³ POU GEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, 1996, p. 291.

⁷⁴ WALTER, Henriette. *Le français dans tous les sens*. Paris: R. Laffont, c1988, p. 121.

⁷⁵ Académie française. *Aperçu historique*. [en ligne]. [consulté le 23 avril 2017]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/linstitution/apercu-historique>

⁷⁶ POU GEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, 1996, p. 292.

⁷⁷ LAROUSSE : *Le dictionnaire de français*. [en ligne]. [consulté le 18 avril 2017]. Disponible sur : www.larousse.fr.

*apprentissages, permet de recueillir, d'analyser et d'interpréter des données en vue de répondre à des décisions pédagogiques.*⁷⁸ Nous pouvons diviser le processus d'évaluation en quatre étapes :

1. l'intention – qui définit les objectifs de l'évaluation demandés aux apprenants, les tâches évaluatives et les moments d'évaluation.
2. la mesure – c'est une collection de données en considération d'observation, d'appréciation et de résultats de mesure. Il faut organiser et analyser des données et leur interprétation.
3. le jugement – il s'agit d'estimer toutes les données recueillies et de prendre un jugement des connaissances d'un élève et de sa performance à l'égard des objectifs et des objets de l'évaluation.
4. la décision – prend en conscience le progrès successif des apprenants. Il faut trouver des points forts et faibles dans l'apprentissage en utilisant les activités correctives. À ce propos, nous nous orientons vers les objectifs visés et cela comporte deux approches d'évaluation, l'approche normative et critérielle :

- **l'approche normative** évalue des élèves selon les critères précis qui permettent situer chaque élève selon un score en pourcentage ou un score standardisé. Grâce à cette division nous pouvons distinguer simplement les élèves forts des élèves faibles
- **l'approche critérielle** souligne les buts d'apprentissage pointés par des programmes d'études. Ces buts sont désignés en termes de compétences, d'habiletés, de situations de communication, de fonctions langagières, etc.⁷⁹

D'après Hubert Bruno, nous pouvons distinguer l'évaluation sommative et formative et leurs avantages et inconvénients. C'est pourquoi il trouve important de se poser la question quant aux modes d'évaluation utilisés en classe. Il y a plusieurs types d'évaluation employés dans les écoles et c'est l'évaluation

⁷⁸ HUBERT, Bruno. *L'évaluation: un élément crucial du processus d'apprentissage*. [en ligne]. [consulté le 18 avril 2017]. Disponible sur : <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/06/evaluation-apprentissage/>.

⁷⁹ ASDIFLE. [SOUS LA DIR. DE JEAN-PIERRE CUQ]. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Nachdr. Paris: CLE International, 2003, p. 91.

sommative qui est la plus connue. Cette évaluation permet de « *confirmer ce que l'élève a appris, d'élaborer un classement, de voir si l'élève possède les qualifications requises pour passer à la prochaine année scolaire, mais surtout, s'il possède les prérequis pour l'obtention d'un diplôme. En ce sens, l'objectif principal de l'évaluation sommative est d'informer de la progression des apprentissages et des acquisitions effectuées des élèves à la fin d'une étape d'un cursus scolaire. Lors d'évaluations sommatives, l'élève peut connaître ses erreurs, mais il n'est pas possible de connaître le raisonnement qui l'a mené à produire une réponse erronée.* »⁸⁰ Néanmoins, l'évaluation formative se distingue de l'évaluation sommative par son attitude opposée. « *L'évaluation formative consiste en des évaluations interactives démontrant les acquis et la progression des apprentissages des élèves. Cette attitude permet ainsi de présenter à l'élève ses faiblesses, mais aussi ses forces et ses progrès.* »⁸¹ Dans l'enseignement formatif, nous pouvons adapter l'apprentissage et l'évaluation suivante aux demandes diverses des apprenants qui en ont besoin. « *La rétroaction de l'enseignant sur les travaux des élèves y joue un rôle vital, et elle se doit d'être rendue au moment opportun, être précise et comporter des conseils afin d'améliorer les performances futures.* »⁸²

Pour conclure ce chapitre, il faut souligner qu'en didactique des langues, on ne parle plus de « faute », alors que l'« erreur » fait partie intégrante de l'apprentissage et de l'enseignement d'une langue étrangère. Le fait de commettre des erreurs ne doit pas décourager les apprenants, mais au contraire, cela peut contribuer à les motiver et à enrichir ainsi leur apprentissage. Nous devons nous rendre compte que « *les erreurs sont inévitables ; elles sont le produit transitoire du développement d'une interlangue par l'apprenant. Les fautes sont inévitables dans tout usage d'une langue, y compris par les locuteurs natifs.* »⁸³

⁸⁰ HUBERT, Bruno. *L'évaluation: un élément crucial du processus d'apprentissage*. [en ligne]. [consulté le 18 avril 2017]. Disponible sur : <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/06/evaluation-apprentissage/>

⁸¹ HUBERT, Bruno. *L'évaluation: un élément crucial du processus d'apprentissage*. [en ligne]. [consulté le 18 avril 2017]. Disponible sur : <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/06/evaluation-apprentissage/>

⁸² HUBERT, Bruno. *L'évaluation: un élément crucial du processus d'apprentissage*. [en ligne]. [consulté le 18 avril 2017]. Disponible sur : <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/06/evaluation-apprentissage/>

⁸³ CONSEIL DE L'EUROPE: *Cadre européen commun de référence pour les langues: Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Didier, Paris 2004. p. 118

5 ANALYSE DES ERREURS COMMISES PAR LES ÉTUDIANTS TCHÈQUES

5.1 Le but et l'objet de l'analyse

L'objectif principal de notre recherche est d'identifier les différents types d'erreurs les plus fréquentes commises par les étudiants tchèques dans l'emploi des temps verbaux en français. Mais nous nous sommes fixée encore quelques objectifs spécifiques, dont notamment d'examiner la source de ces erreurs commises et d'en tirer quelques conclusions.

Pour atteindre ce but, nous avons préparé quatre exercices dont le premier est orienté sur les temps de l'indicatif, le deuxième est porté sur l'emploi des temps du passé, le troisième concerne la concordance des temps et le quatrième est relatif à l'emploi de tous les modes verbaux. L'analyse des résultats devrait nous permettre de répondre aux questions suivantes : Quelles sont les erreurs sur les temps verbaux les plus fréquemment commises par les étudiants tchèques ? Quels sont les temps qu'ils maîtrisent le moins ? Pourquoi ces temps ne sont-ils pas maîtrisés ?

5.2 Les hypothèses de recherche

Lors de la rédaction d'un récit, la maîtrise du système verbal constitue un point décisif selon lequel nous pouvons évaluer la compétence de l'apprenant. Néanmoins, en dépouillant les textes rédigés par les apprenants, nous pouvons souvent constater qu'il y a beaucoup d'erreurs sur l'emploi des temps verbaux. Nos hypothèses de recherche sont donc les suivantes :

1. La formation des temps verbaux pose moins de problèmes aux étudiants tchèques que leur emploi.
2. Les étudiants tchèques rencontrent beaucoup de difficultés dans l'emploi des formes verbales du français surtout dans un récit au passé.

3. Les formes simples présentent moins de difficultés en comparaison avec les formes composées.

4. Les erreurs commises par les étudiants tchèques ne proviennent pas toujours de la méconnaissance des règles de grammaire, mais elles sont souvent dues à un transfert négatif de leur langue maternelle.

5.3 La méthode de recherche

Ce sous-chapitre vise à expliquer la méthodologie adoptée pour analyser les erreurs les plus fréquentes sur l'emploi des temps verbaux en français, commises par quatre groupes d'étudiants tchèques participant à ce sondage.

Dans le but d'affirmer ou d'infirmer nos hypothèses, nous avons élaboré quatre exercices qui ont été construits en correspondance avec le cadre théorique de ce mémoire de master, dont chacun en deux versions, excepté le deuxième exercice orienté vers l'emploi des temps du passé parce que chaque récit est différent et nous avons voulu recevoir les résultats les plus précis possible.

Pour créer le premier exercice, nous avons procédé à l'utilisation de 7 phrases que les étudiants tchèques devaient compléter d'un temps de l'indicatif. Ce temps est indiqué entre parenthèses, il s'agit donc de vérifier si les étudiants tchèques sont capables de former les temps de l'indicatif. Le deuxième exercice porte sur l'emploi des temps de l'indicatif dans un récit au passé. Il s'agit ici de compléter ce récit par les verbes au passé composé, à l'imparfait ou au plus-que-parfait et distinguer ainsi les actions principales et les descriptions, la succession d'événements, la durée ou un fait ponctuel, l'antériorité, etc. Le troisième exercice comporte des phrases avec le verbe principal à un temps du passé, il faut alors appliquer ici les règles de la concordance des temps. Il s'agit d'un phénomène grammatical qui n'existe pas en tchèque, donc nous voulons vérifier si ce fait peut exercer une influence sur les résultats, car tous les

étudiants qui ont rempli cet exercice devraient déjà connaître les règles nécessaires. Pour ne pas exclure de notre recherche les autres modes verbaux, nous avons encore préparé le quatrième exercice où les étudiants doivent distinguer l'emploi de l'indicatif, du subjonctif ou du conditionnel, appliquer les règles de la concordance des temps et de l'expression de la condition et de l'hypothèse.

Nous avons choisi ce type d'instrument de recherche, car nous pensons qu'il est plus efficace que d'autres techniques de collecte des données.

5.4 Le public visé

Nous avons réalisé notre recherche à l'Université de Bohême de l'Ouest dans la région de Plzeň en République tchèque. Quatre groupes d'étudiants de programme de licence *Les langues étrangères pour la pratique commerciale* y ont participé. Le nombre total de personnes concernées par l'objet de cette recherche s'élève à 81 sondés. Les deux premiers exercices ont été remplis par les étudiants de la première année et de troisième exercice par les étudiants de la deuxième année, plus précisément il s'agit de 30 étudiants de la première année qui ont rempli la version A et de 22 étudiants de la première année qui ont complété les phrases dans la version B. En ce qui concerne le troisième exercice, la version A a été remplie par 16 étudiants et la version B par 13 étudiants.

Ils sont tous de nationalité tchèque et étudient le français comme langue étrangère. Les deux premiers groupes ont suivi deux cours de morphosyntaxe française dont surtout le deuxième a été orienté vers le verbe. Les groupes 3 et 4 ont suivi 3 cours de morphosyntaxe française. Toutes les règles nécessaires à compléter correctement les phrases dans les exercices décrits ci-dessus leur ont été expliquées pendant ces cours.

5.5 L'analyse des résultats

Après avoir collecté les données, c'est-à-dire les exercices remplis, nous avons dû les traiter et maintenant nous voulons présenter les résultats. Il est à noter que les exercices remplis que nous avons obtenus contiennent aussi les réponses manquantes. Nous les avons aussi prises en considération afin de présenter les résultats les plus précis et elles seront mentionnées non pas comme des erreurs, mais en tant que réponses manquantes.

5.5.1 L'analyse de la variante A

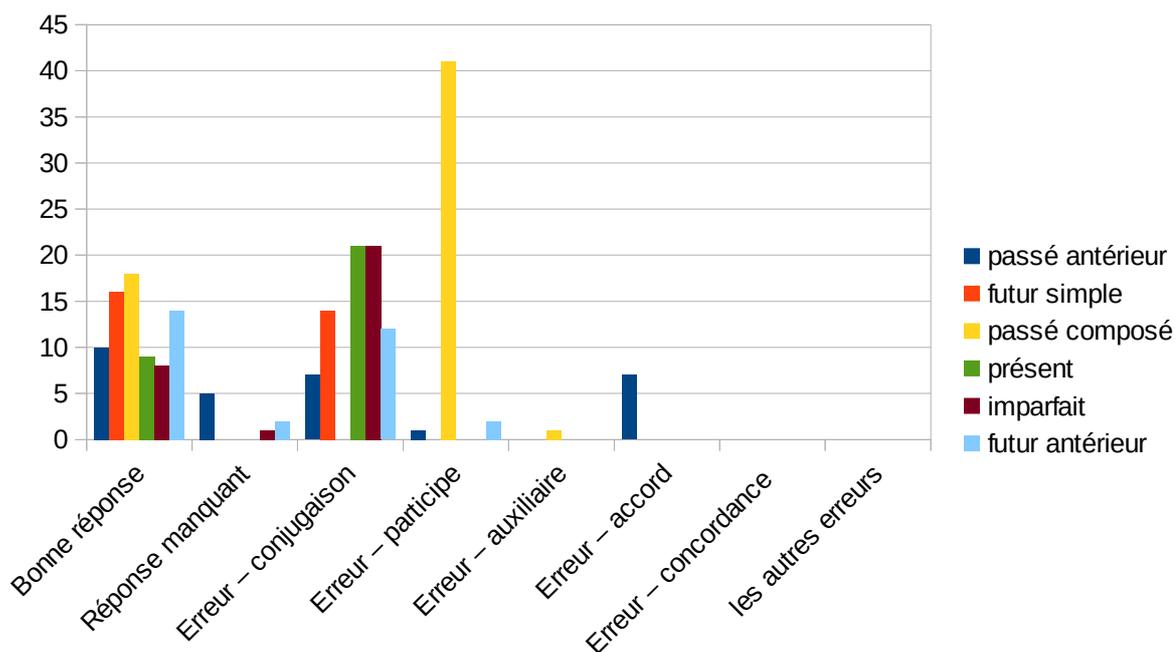
Comme il a déjà été dit, le premier exercice contient 7 phrases que les étudiants ont dû compléter par les temps de l'indicatif qui sont indiqués entre parenthèses. Alors, le but de cet exercice est de vérifier si les étudiants sont capables de former les temps de l'indicatif. D'abord, nous présenterons cet exercice :

1. Mettez les verbes entre parenthèses aux temps de l'indicatif indiqués :

1. Quand ses parents (partir) (passé antérieur), Fabrice alluma la télévision. 2. Quand (envoyer) -vous (futur simple) cette lettre ? 3. Ils (acquérir) (passé composé) toute leur maîtrise. 4. Les sciences (ne pas résoudre) (présent) tous les problèmes. 5. D'heureux moments (apparaître)(imparfait) sans tarder. 6. Quel est le premier objet que vous (coudre) ? (passé composé) 7. Dès qu'ils (recevoir) (futur antérieur) les réponses aux questionnaires, des propositions concrètes seront faites.

Après avoir analysé les résultats obtenus concernant cet exercice, nous pouvons constater que la forme verbale la plus problématique est celle de l'imparfait du verbe « apparaître », car 14 étudiants sur 16 ont

commis une erreur. En plus, il y a une réponse manquante, donc au total il s'agit de 15 réponses incorrectes. Suivent après le présent du verbe « résoudre », car nous avons enregistré 13 réponses incorrectes, le futur antérieur du verbe « recevoir » avec 10 erreurs commises par les étudiants tchèques et deux réponses manquantes. Nous avons enregistré le même nombre d'erreurs dans la phrase numéro deux où les étudiants devaient mettre le verbe « envoyer » au futur simple et dans la phrase numéro un à compléter par le passé antérieur du verbe « partir ». Dans ce dernier cas, il s'agissait de 5 formes incorrectes et de 5 formes manquantes. Dans cet exercice, il y avait encore deux phrases (3 et 6) que les étudiants devaient compléter par le passé composé des verbes « acquérir » et « coudre ». En général, nous pouvons constater que la formation du passé composé ne pose pas de problème. Tous les étudiants savaient que le passé composé se forme à l'aide de l'auxiliaire et du participe passé du verbe en question. Comme il s'agissait dans les deux cas des verbes irréguliers, les participes passés des deux verbes se sont montrés comme les plus problématiques pour les étudiants tchèques, car 15 d'entre eux n'ont pas trouvé la forme correcte « acquis » et 13 étudiants se sont trompés en utilisant le participe passé du verbe « coudre », c'est-à-dire, ils n'ont pas utilisé la forme de « cousu ». En formant les temps composés (dans notre cas, le passé antérieur, le passé composé), les étudiants ont commis encore d'autres types d'erreurs : en cas de verbe « coudre », un étudiant n'a pas bien choisi l'auxiliaire « avoir » et dans la première phrase, 4 étudiants ont oublié de faire l'accord du participe passé avec le sujet, car le verbe « partir » est utilisé avec l'auxiliaire « être » et la forme du participe passé doit s'accorder avec le sujet en personne et en nombre (*ses parents furent partis*).



Pour résumer les résultats obtenus par ce premier exercice, nous pouvons dire que ce n'est pas la formation des temps de l'indicatif qui pose vraiment problème aux étudiants tchèques, nous pensons que se sont plutôt les verbes irréguliers qui se montrent problématiques pour les étudiants tchèques. La plupart des étudiants savent comment il faut former par exemple l'imparfait, ils connaissent les terminaisons nécessaires, mais ce qui leur pose problème, c'est le radical à partir duquel il faut former ce temps (par exemple, ils ne connaissent pas la forme de la première personne du pluriel du verbe « apparaître », c'est-à-dire « nous apparaissions »).

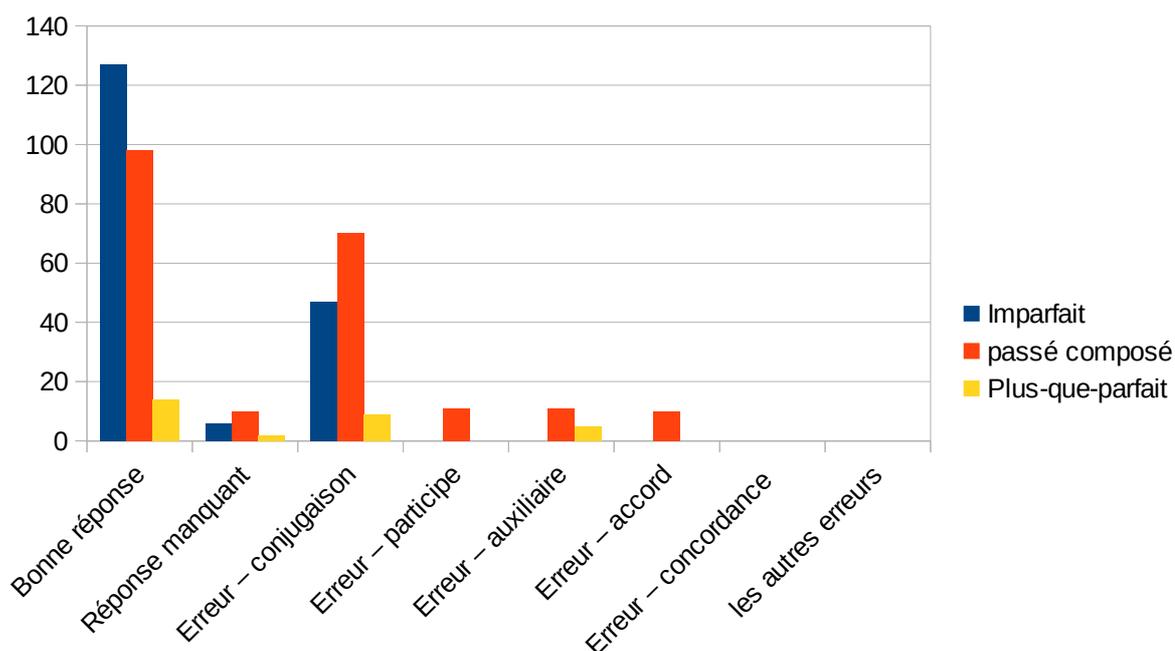
Le deuxième exercice vérifie les connaissances des étudiants concernant l'emploi du passé composé, de l'imparfait et du plus-que-parfait dans un récit au passé. Cet exercice a été rempli par les deux groupes d'étudiants de la première année. Il était le même pour les deux variantes (A et B), donc nous avons obtenu les résultats d'un nombre assez élevé, concrètement il s'agit de 53 étudiants. Néanmoins, dans ce sous-chapitre nous présenterons seulement les résultats du premier groupe. L'exercice 2 est le suivant :

2. Complétez le texte avec les verbes proposés au passé composé, à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au futur dans le passé :

Nous (marcher)..... (1) dans la rue et soudain nous (entendre) (2) des cris sur la droite. Nous (aller) (3) voir ce que c'(être)..... (4) mais nous (ne pas comprendre) (5) tout de suite. Il y (avoir) (6) un gros camion sur un trottoir et des gens qui (courir) (7) partout. Quelqu'un nous (crier) (8) en courant de ne pas rester là si nous (ne pas vouloir) (9) nous faire manger : un lion (s'échapper) (10) du camion. Nous (commencer) (11) à regarder autour de nous et nous (ne pas voir) (12) le lion. Tout d'un coup nous (s'apercevoir) (13) qu'il (être) (14) juste derrière nous.

En remplissant cet exercice les étudiants ont fait le plus des erreurs quand ils devaient employer le passé composé. Selon notre tableau nous pouvons voir que la plupart des erreurs était commises par la mauvaise conjugaison, cela veut dire que les étudiants ont utilisé le temps incorrect ou la forme incorrecte du verbe conjugué. S'ils ont utilisé le temps incorrect, il s'agissait soit de l'imparfait soit du présent à la place du passé composé. Après les étudiants ne savaient pas la forme du participe exigée ou quel auxiliaire emploi tel ou tel verbe. Par exemple le verbe « aller » emploi l'auxiliaire être comme le verbe « s'échapper » ou « s'apercevoir ». Ensuite quand nous travaillons avec les verbes au passé qui ont l'auxiliaire être il faut faire l'accord entre le sujet et le participe et c'était aussi un des problèmes principaux. Ils ont souvent oublié d'ajouter « s » à la fin des participe par exemple en cas de « nous sommes allés », « nous nous sommes aperçus ». Par contre, les étudiants ont fait le moins des erreurs en employant le temps de l'imparfait parce qu'il s'agit

d'une forme simple qui leur pose évidemment moins de problème. En ce mode nous n'utilisons pas aucun auxiliaire ou accord c'est pourquoi les étudiants ne font pas autant d'erreurs. Il suffit d'ajouter la terminaison régulière au radical. Quand ils se sont trompés dans ce temps, ils ont utilisé le passé composé à la place de l'imparfait. En générale, il ne pose pas le problème de distinguer s'il faut utiliser le passé composé et le plus-que-parfait mais de distinguer la différence quand on utilise le passé composé et l'imparfait. Car ces deux temps se trouvent en même niveau temporel et pour un étudiant tchèque il est difficile d'identifier quelle est la différence parce que en tchèque nous avons que un temps qui exprime le passé. En tchèque, nous n'avons pas deux façons par lesquelles nous pouvons exprimer la simultanéité dans le passé.



Le troisième exercice concerne la concordance des temps. Cet exercice était rempli par 30 étudiants et il contient de 5 phrases dans lesquelles il faut remplir dix formes verbales. Ils avaient pour tâche principale d'appliquer des règles selon lesquelles nous formons la

concordance des temps. Nous pouvons constater que ce phénomène est compliqué pour les étudiants tchèques parce que nous n'utilisons pas la concordance des temps en tchèque. Malgré que c'est un phénomène compliqué, les étudiants ont donné beaucoup de bonnes réponses dans cet exercice en utilisant les règles qu'ils ont appris. Quand nous expliquons la concordance cela concerne le changement du temps selon le discours qu'on utilise. Quand nous avons une phrase au présent et il s'agit du discours direct nous le devons reformuler au passé s'il s'agit du discours indirect etc. Le tableau avec les règles principaux suivent :

<u>Discours direct</u>	→	<u>discours indirect</u>
présent	→	imparfait
passé composé	→	plus-que-parfait
futur simple	→	conditionnel présent
futur antérieur	→	conditionnel passé
passé récent	→	venir de (à l'imparfait) + infinitif
futur proche	→	aller (à l'imparfait) + infinitif

Selon ces règles les étudiants tout simplement réécrivent les phrase dans l'exercice qui suit :

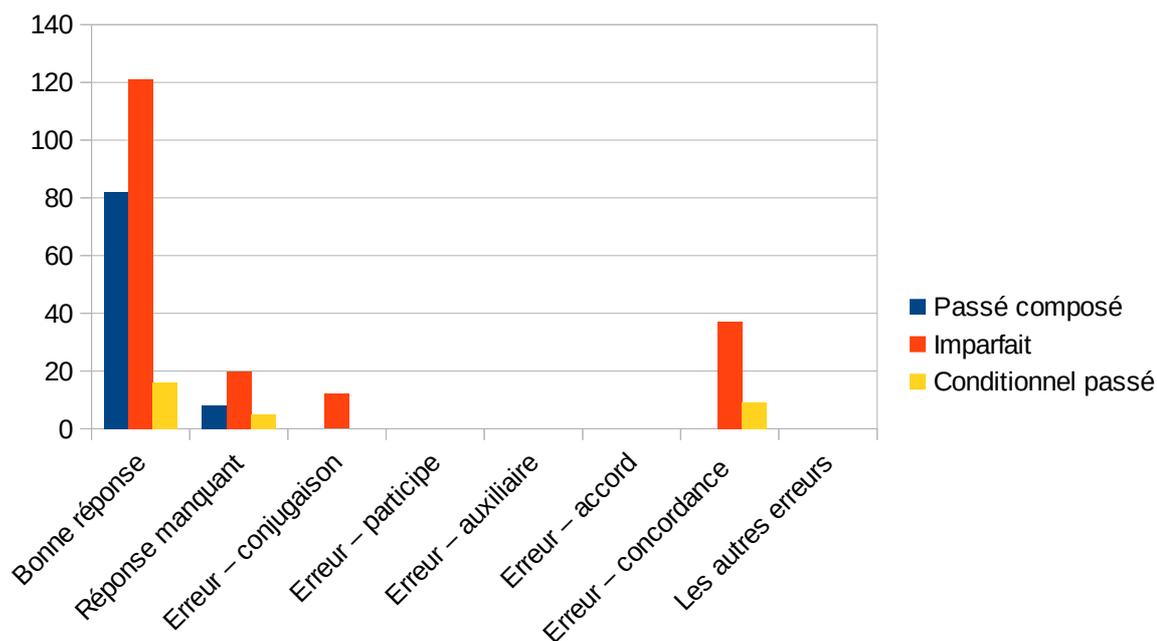
3. Mettez le verbe principal au passé en respectant la concordance des temps :

1. Elle croit que je vais partir bientôt.
2. Ils pensent que j'aurais renoncé à partir.
3. J'apprends que tu vis à la campagne.

4. Je vous dis que Paul vient de partir
.....

5. Tous affirment qu'il ne connaît rien.

Selon les résultats de notre recherche nous pouvons constater que les étudiants ont bien appris les règles de la concordance des temps parce qu'ils ne fessaient pas les erreurs nombreuses donc ils ont acquis les connaissances de la concordance. Selon les chiffres, les étudiants ont donné 420 réponses parmi lesquelles il y avait 239 bonnes réponses. Tandis qu'ils ne savaient pas la règle ils ont donné une réponse manquante et c'était seulement 18 fois quand ils n'ont pas répondu. Dans la plupart des cas les étudiants ont fait les erreurs en formant la deuxième partie de la phrase. C'est-à-dire qu'ils ont bien transformé le présent à l'imparfait, par exemple « je dis → je disais, tu vis → tu vivais », il s'agit de la phrase principale. Mais la deuxième partie après « que » où nous voulons exprimer le discours indirect cela posait des problèmes aux étudiants tchèques. Par exemple « Ils pensent que j'aurai renoncé à partir. → Ils pensaient que j'aurais renoncé à partir. » Les étudiants ont fait le plus d'erreur à l'imparfait non parce qu'ils ne savent pas comment former ce temps mais parce qu'ils n'étaient pas capables de trouver quel temps doit être employé. Par exemple quand nous avons toute la phrase au présent en discours direct, nous la devons transformer à l'imparfait quand nous voulons créer le discours indirect. « Tous affirment qu'il ne connaît rien. (discours direct) → Tous affirmaient qu'il ne connaissait rien. (discours indirect). »



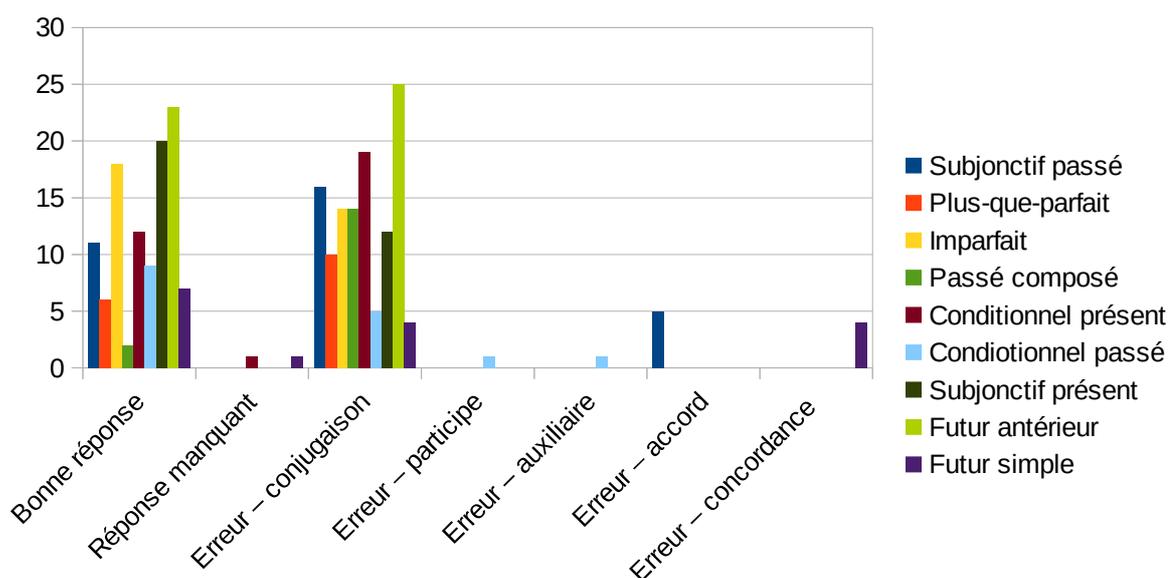
L'exercice suivant numéro 4 concerne la variation des temps verbaux qui ont été rempli par les étudiants tchèques en formes convenables. Cet exercice a été fait par 16 étudiants de la deuxième année et il contient de 15 formes verbales qu'il faut être employer. L'exercice contient aussi beaucoup d'expressions selon lesquelles les étudiants devaient distinguer si nous avons besoin d'utiliser la forme du subjonctif présent ou passé, du conditionnel présent ou passé et suivre la concordance des temps. Par exemple après les expressions qui expriment un doute ou un fait souhaité nous employons le mode de subjonctif. « Je doute qu'ils puissent arriver à temps pour la séance de 8 heures. » Puis quand nous utilisons le mot « si » pour désigner une condition. Par le mode conditionnel nous pouvons exprimer aussi un souhaite, puis une hypothèse et un fait ou une action fait à une condition. Par exemple : « Si vous aviez écouté en classe, vous auriez réussi votre examen. »

4. Mettez les verbes entre parenthèses à la forme qui convient :

Il s'est étonné que la télévision (être disposé) (1) au milieu de la pièce. Bien qu'il (pleuvoir) (2), nous avons fait une promenade. Elle nous a demandé si nous (pouvoir) (3) hier trouver un taxi facilement. Il faut que nous (écrire) (4) à notre grand-mère. Elle a dit que son ami (vouloir) (5) revenir l'an prochain. Si vous aviez écouté en classe, vous (réussir) (6) votre examen. Je doute qu'ils (pouvoir) (7) arriver à temps pour la séance de 8 heures. Mon père me prêtera la voiture après qu'il (arriver) (8) du magasin. Il vaudrait mieux que vous (faire) (9) vos devoirs au lieu de risquer d'être puni. Quand il (recevoir) (10) votre lettre, il ira vous voir. Je doute que tu (apprendre) (11) bien des leçons. Mon directeur de thèse est venu si bien que je (pouvoir) (12) exposer mes problèmes. Au cas où tu (perdre) (13) ta clé, appelle-moi. Quand tu auras pris des photos, tu nous les (envoyer) (14) ? Si je le (savoir) (15), je vous le dirais.

Selon les résultats, qui nous pouvons voir dans le diagramme au dessous, concernant ce quatrième exercice, les étudiants ont fait le plus des erreurs quand ils ont conjugué le futur antérieur parce qu'il s'agit d'un temps un peu rare, qui n'est pas utilisé autant fréquemment, donc leur connaissance de ce temps n'est pas assez approfondie. De plus les étudiants ont eu les problèmes avec le mode de subjonctif passé où il fallait faire un accord à cause de l'auxiliaire être. En cas de la phrase suivante : « Il s'est étonné que la télévision soit disposée au milieu de la pièce. » Puis les étudiants ne savaient pas après quelles expressions nous sommes besoin d'utiliser le mode de subjonctif et de conditionnel.

Pour clarifier, il s'agit des expressions pour le subjonctif présent ou passé « bien que ; je doute que » et pour le conditionnel présent ou passé « au cas où ». Malgré cela ils ont utilisé plusieurs fois le présent ou l'imparfait à la place du subjonctif présent. Le moins de problèmes a fait l'imparfait parce qu'il s'agit d'une forme simple tandis que le passé composé était beaucoup de fois mal utilisé. Les étudiants ont souvent utilisé le mode de l'imparfait quand il fallait utiliser le passé composé.



5.5.2 L'analyse de la variante B

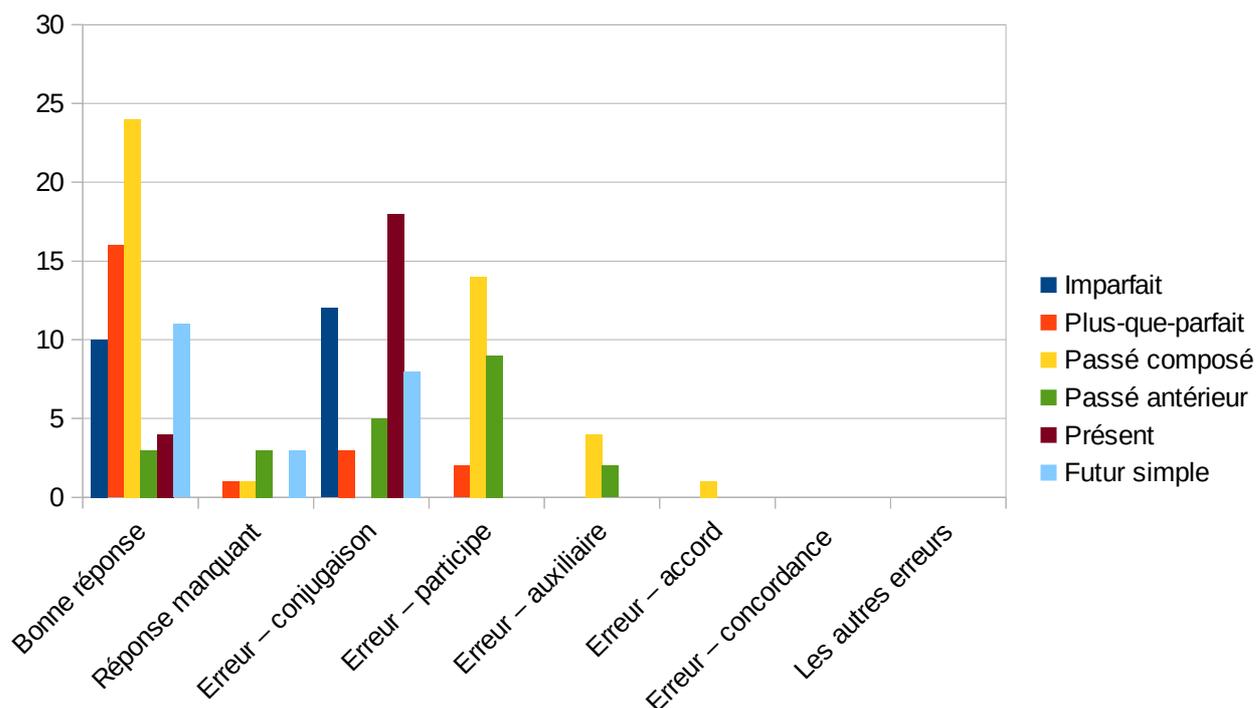
La variante B de notre questionnaire se compose de 4 exercices qui s'orientent vers les temps verbaux comme la variante A. Le public visé sont de nouveau les étudiants de l'Université de Bohême de l'Ouest dans la région de Plzeň en République tchèque. Ils assistent aux études de l'anglais et du français de première et deuxième année. Le premier exercice dans la variante A est différent que dans la variante B mais le but de cet exercice reste le même. Les étudiants ont conjugué les verbes donnés selon les instructions entre parenthèses. En ce qui concerne le public visé, le questionnaire était rempli par 22 étudiants de la première année et 13 étudiants de la deuxième année.

Dans le premier exercice de la variante B les étudiants avaient pour tâche d'employer les verbes aux temps de l'indicatif. Ils trouvaient les verbes entre parenthèses et ils les employaient soit à l'imparfait, soit au plus-que-parfait, soit au passé composé, soit au passé antérieur, soit au présent et soit au futur simple. Cet exercice suit :

1. Mettez les verbes entre parenthèses aux temps de l'indicatif indiqués :

1. Les bourgeois (craindre) la banqueroute. (imparfait)
2. Nous (recevoir) une carte postale. (plus-que-parfait)
3. Mes parents (entretenir) ce jardin avec passion. (passé composé)
4. Dès qu'il (éteindre) les lampes, il commença la projection. (passé antérieur)
5. Nous (vaincre) la concurrence. (présent)
6. Patricia (venir) faire ses études en France. (futur simple)
7. Nous (résoudre) un épineux problème. (passé composé)

Les étudiants ont fait le plus d'erreurs en conjuguant le mode de présent parce que dans notre cas nous avons besoin de conjuguer le verbe « vaincre » qui est irrégulier. Le radical de ce verbe se différencie des autres même si les désinences restent les mêmes. La forme correcte est « nous vainquons » mais les étudiants ont utilisé les formes comme : « vacons ou vaignons ». Puis les étudiants ont utilisé le mauvais auxiliaire au passé composé avec le verbe éteindre et ils ne savaient pas son participe. « Dès qu'il eut éteint les lampes, il commença la projection. » Par contre, ils ont relativement bien employé le plus-que-parfait et l'imparfait. En cas de passé composé, les étudiants ne savaient pas le participe du verbe « résoudre → j'ai résolu ».



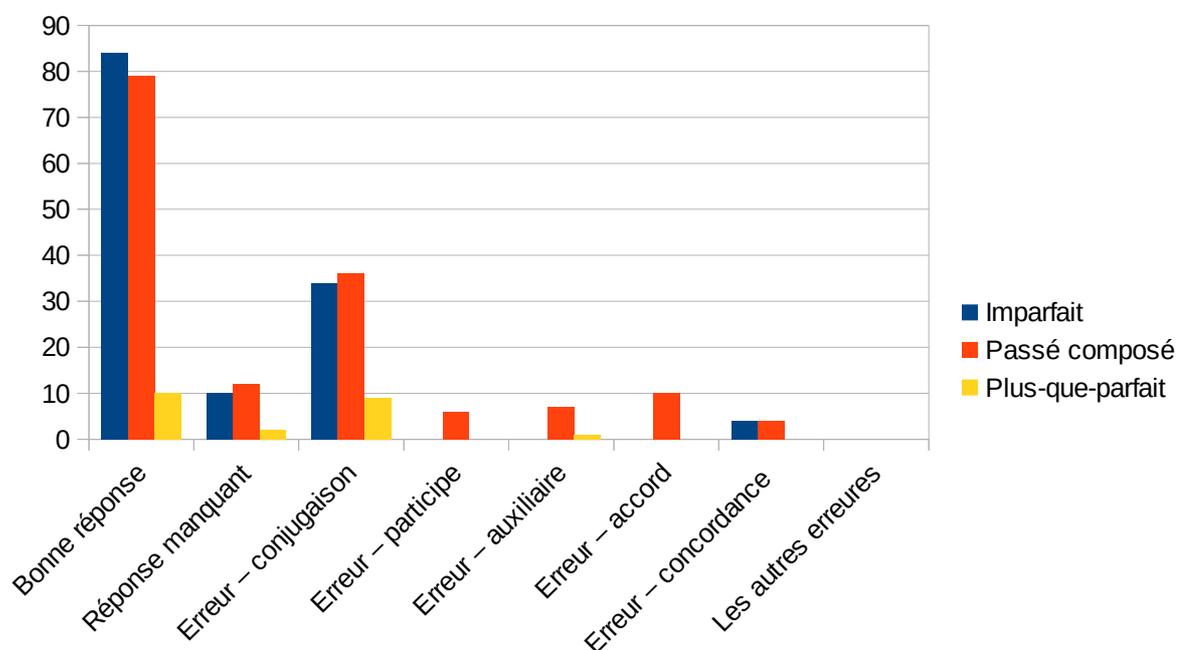
Le deuxième exercice de la variante B est identique comme de la variante A. C'est pourquoi nous pouvons enrichir et élargir la gamme des répondants et comparé plus des connaissance des étudiants. Dans cet exercice il fallait conjuguer les verbes proposés au passé composé, à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au futur dans le passé et prendre en conscience le contexte et la signification des phrases.

2. Complétez le texte avec les verbes proposés au passé composé, à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au futur dans le passé :

Nous (marcher) (1) dans la rue et soudain nous (entendre) (2) des cris sur la droite. Nous (aller) (3) voir ce que c' (être) (4) mais nous (ne pas comprendre) (5) tout de suite. Il y (avoir) (6) un gros camion sur un trottoir et des gens qui (courir) (7) partout. Quelqu'un nous (crier) (8) en courant de ne pas rester là si nous (ne pas vouloir) (9) nous faire

manger : un lion (s'échapper) (10) du camion. Nous
 (commencer) (11) à regarder autour de nous et nous
 (ne pas voir) (12) le lion. Tout d'un coup nous
 (s'apercevoir) (13) qu'il (être) (14)
 juste derrière nous.

Tandis que le premier groupe dans la variante A a fait le plus d'erreurs en conjugaison du mode de passé composé, le deuxième groupe a fait le plus d'erreurs en accord au passé composé. Au total, le deuxième groupe, c'est-à-dire les étudiants remplissant la variante B, a fait moins d'erreurs et plus de bonnes réponses. En ce qui concerne l'accord, les étudiants ont souvent oublié d'ajouter « s » à la fin du participe quand ils utilisent l'auxiliaire être au passé composé. « Nous sommes allés voir ce que c'était mais nous n'avons pas compris tout de suite. » « Tous d'un coup nous nous sommes aperçus qu'il était juste derrière nous. »



Un autre exercice numéro 3 nous présente l'emploi des verbes en respectant la concordance des temps. Ce type de l'exercice est le même comme dans la variante A mais avec les phrases différentes. Dans cet exercice les étudiants sont obligés de respecter les règles suivantes :

Discours direct → discours indirect

présent → imparfait

passé composé → plus-que-parfait

futur simple → conditionnel présent

futur antérieur → conditionnel passé

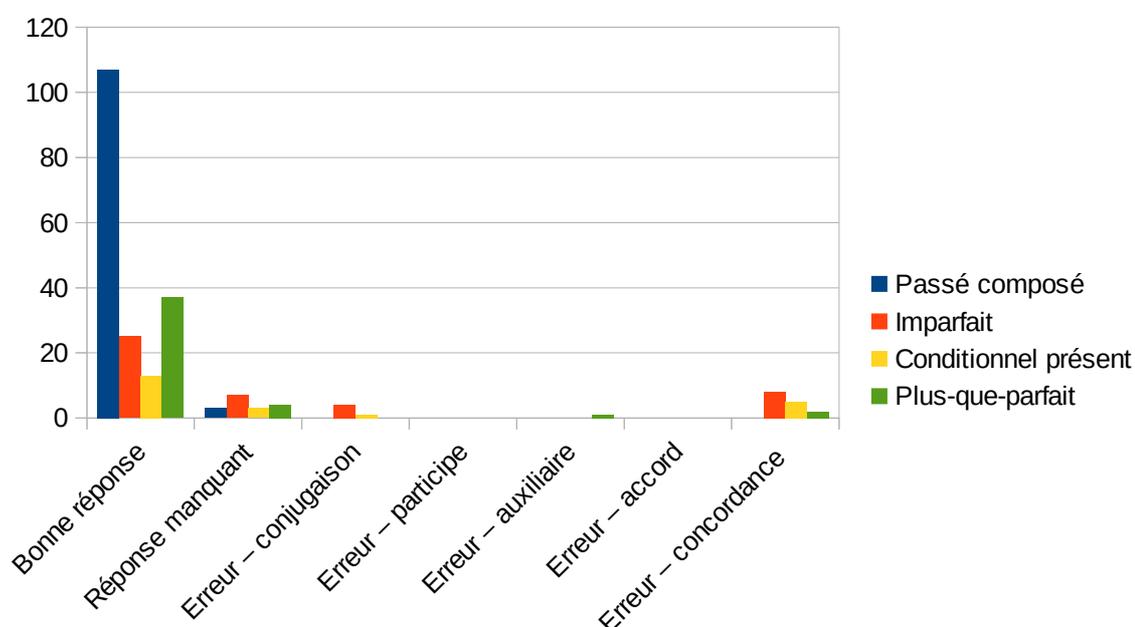
passé récent → venir de (à l'imparfait) + infinitif

futur proche → aller (à l'imparfait) + infinitif

3. Mettez le verbe principal au passé en respectant la concordance des temps :

1. Il dit qu'il va m'aider demain.
2. On annonce que les deux présidents recevrons .
..... les journalistes.
3. Nous disons que vous avez oublié notre rendez-vous.
4. Philippe me confirme que le train doit
..... arriver dans une heure.
5. Ce matin, on annonce à la radio qu'on a déjà connu
..... les dangers de l'amiante.

Même si ce type d'exercice est relativement moins compliqué parce que les étudiants sont capable de suivre les règles mentionnées au-dessus, il y a quelques erreurs qui posent des problèmes. Il s'agit phénomènes comme « venir de » et « aller + infinitif ». Puis il reste la vérité que si les étudiants ne savent pas les règles ils donnent une réponse manquante. Mais comme nous avons déjà mentionné la plupart des étudiants ont donné des bonnes réponses parce qu'ils ont appris les règles demandées. À la fin nous pouvons constater que les étudiants ont fait moins d'erreurs dans la première partie de la phrase que dans la deuxième après la conjugaison « que ».



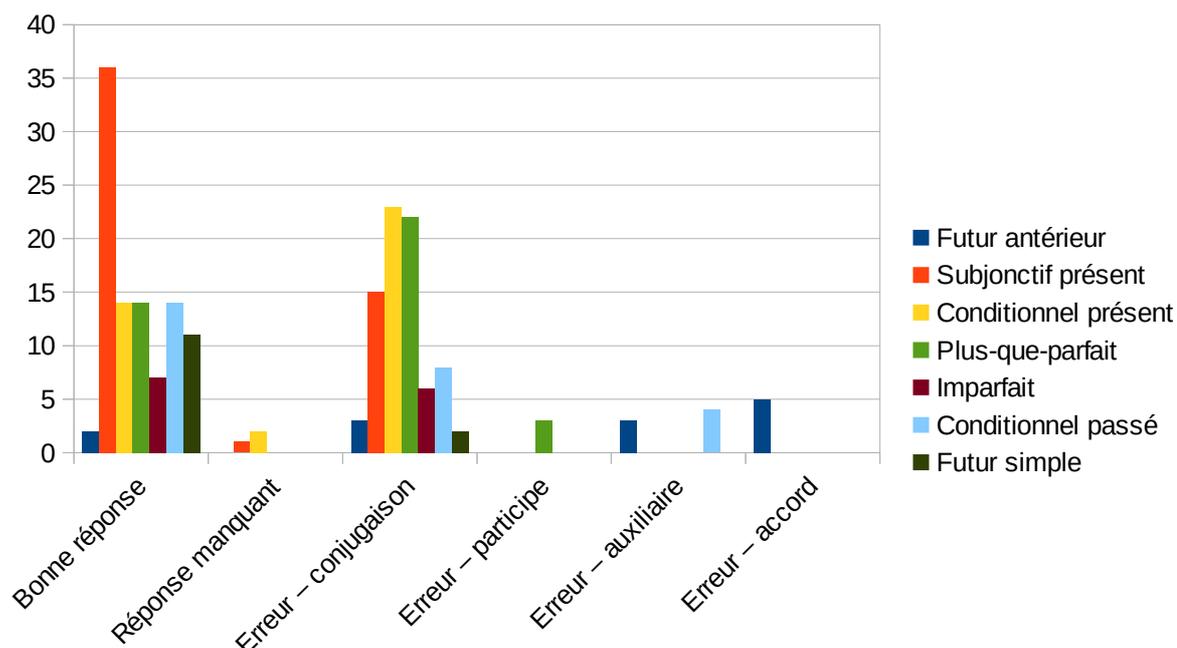
Le dernier exercice demande presque tout les temps possible donc il y a beaucoup de possibilité à faire des erreurs. Le consigne aux étudiants est d'employer les verbes aux formes convenables. Les étudiants doivent deviner des règles et du contexte quel temps il faut utiliser. Pour qu'ils puissent bien compléter cet exercice ils devaient savoir l'emploi des verbes : le futur simple, le futur antérieur, le subjonctif

présent, le conditionnel présent, le conditionnel passé, le plus-que-parfait et l'imparfait.

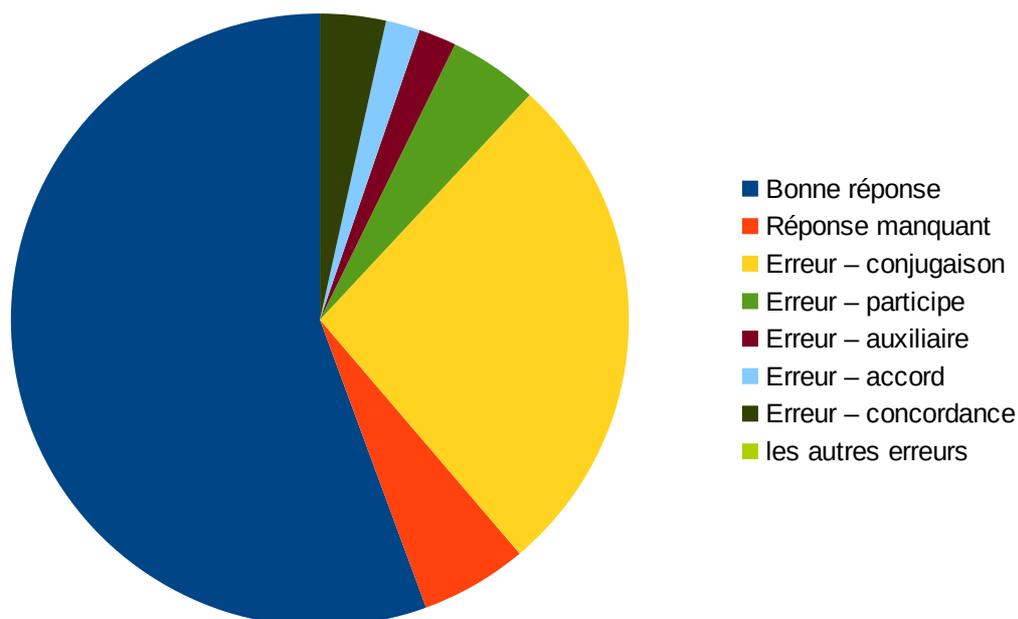
4. Mettez les verbes entre parenthèses à la forme qui convient :

Lorsqu'ils (partir) (1), nous occuperons l'appartement. Je ne pense pas qu'on (pouvoir) (2) être constamment motivé. Votre patron ne sera pas inquiet à moins que vous ne (faire) (3) appel. Il m'a demandé si tu (aller) (4) au bal dimanche prochain. Au cas où cela (pouvoir) (5) t'intéresser, j'ai une proposition à te faire. Ils m'ont affirmé qu'ils (prendre) (6) l'avion hier matin. Après qu'il (terminer) (7) son travail, il rejoignait ses amis. Même si ma vie (être) (8) un jeu, je n'hésiterais pas. Si tu me (prévenir) (9) j'aurais évité tous ces problèmes. Quand bien même il (avoir) (10) raison, il devait céder. Donne-moi ton numéro de téléphone pour que je (savoir) (11) où t'appeler. Nous avons décidé que notre fils (ne pas aller) (12) à l'école demain. Elle est généreuse à condition qu'il (ne pas s'agir) (13) de partager un homme. Aussitôt que la secrétaire aura fini son rapport, elle le (remettre) (14) à son supérieur. Si j'avais eu de l'argent, je (partir) (15) en vacances.

Comme nous pouvons voir en tableau les résultats, les étudiants avaient le moindre problème avec le subjonctif présent parce qu'ils ont bien appris après quelles expressions il faut utiliser ce mode temporel. Par exemple : « Je ne pense pas qu'on puisse être constamment motivé. » Au contraire les étudiants ne savaient pas comment conjuguer le conditionnel présent et le plus-que-parfait. Puis les erreurs qui ont été commises s'orientent vers l'accord et l'auxiliaire. Les étudiants ont souvent utilisé l'auxiliaire avoir à la place d'être en conjuguant le verbe « partir ». « Lorsqu'ils seront partis, nous occuperons l'appartement. »



À la fin de ce chapitre, nous pouvons regarder le dernier diagramme qui nous montre un résumé des erreurs commises à travers tout les exercice et tout les groupes des étudiants. Une bonne indication est qu'il y a la plupart des bonnes réponses dans ce diagramme. Après le diagramme montre que l'erreur le plus fréquente est fait en conjuguant les verbes, c'est-à-dire que les étudiants utilisent soit le mauvais temps de la conjugaison soit la mauvaise forme du verbe conjugué. Souvent les étudiants ne remplissaient pas des réponse et après ils se sont souvent trompés aux participes qui ont la forme plutôt irrégulière et il faut la mémoriser par cœur.



5.5.3 Les questionnaire en variantes corrigés

Variante A - corrigé :

1. Mettez les verbes entre parenthèses aux temps de l'indicatif indiqués :

1. Quand ses parents (partir) **furent partis** (passé antérieur), Fabrice alluma la télévision. 2. Quand (envoyer) **enverrez-vous** (futur simple) cette lettre ? 3. Ils (acquérir) **ont acquis** (passé composé) toute leur maîtrise. 4. Les sciences (ne pas résoudre) **ne résolvent pas** (présent) tous les problèmes. 5. D'heureux moments (apparaître) **apparaissaient** (imparfait) sans tarder. 6. Quel est le premier objet que vous (coudre) **avez cousu** ? (passé composé) 7. Dès qu'ils (recevoir) **auront reçu** (futur antérieur) les réponses aux questionnaires, des propositions concrètes seront faites.

2. Complétez le texte avec les verbes proposés au passé composé, à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au futur dans le passé :

Nous (marcher) **marchions** (1) dans la rue et soudain nous (entendre) **avons entendu** (2) des cris sur la droite. Nous (aller) **sommes allés** (3) voir ce que c' (être) **était** (4) mais nous (ne pas comprendre) **n'avons pas compris** (5) tout de suite. Il y (avoir) **avait** (6) un gros camion sur un trottoir et des gens qui (courir) **couraient** (7) partout. Quelqu'un nous (crier) **a crié** (8) en courant de ne pas rester là si nous (ne pas vouloir) **ne voulions pas** (9) nous faire manger : un lion (s'échapper) **s'était échappé** (10) du camion. Nous (commencer) **avons commencé** (11) à regarder autour de nous et nous (ne pas voir) **n'avons pas vu** (12) le lion. Tout d'un coup nous (s'apercevoir) **nous sommes aperçus** (13) qu'il (être) **était** (14) juste derrière nous.

3. Mettez le verbe principal au passé en respectant la concordance des temps :

1. Elle (croit) **a cru** que je (vais partir) **allais partir** bientôt.
2. Ils (pensent) **pensaient** que j'(aurai renoncé) **aurais renoncé** à partir.
3. J'(apprends) **ai appris** que tu (vis) **vivais** à la campagne.
4. Je vous (dis) **ai dit** que Paul (vient de partir) **venait de partir**.
5. Tous (affirment) **affirmaient** qu'il ne (connaît) **connaissait** rien.

4. Mettez les verbes entre parenthèses à la forme qui convient :

Il s'est étonné que la télévision (être disposé) **soit disposée** (1) au milieu de la pièce. Bien qu'il (pleuvoir) **ait plu** (2), nous avons fait une promenade. Elle nous a demandé si nous (pouvoir) **avons pu** (3) hier trouver un taxi facilement. Il faut que nous (écrire) **écrivions** (4) à notre grand-mère. Elle a dit que son ami (vouloir) **voudrait** (5) revenir l'an prochain. Si vous aviez écouté en classe, vous (réussir) **auriez réussi** (6) votre examen. Je doute qu'ils (pouvoir) **puissent** (7) arriver à temps pour

la séance de 8 heures. Mon père me prêtera la voiture après qu'il (arriver) **sera arrivé** (8) du magasin. Il vaudrait mieux que vous (faire) **fassiez** (9) vos devoirs au lieu de risquer d'être puni. Quand il (recevoir) **aura reçu** (10) votre lettre, il ira vous voir. Je doute que tu (apprendre) **apprennes** (11) bien des leçons. Mon directeur de thèse est venu si bien que je (pouvoir) **ai pu** (12) exposer mes problèmes. Au cas où tu (perdre) **perdrais** (13) ta clé, appelle-moi. Quand tu auras pris des photos, tu nous les (envoyer) **enverras** (14) ? Si je le (savoir) **savais** (15), je vous le dirais.

Variante B - corrigé :

1. Mettez les verbes entre parenthèses aux temps de l'indicatif indiqués :

1. Les bourgeois (craindre) **craignaient** la banqueroute. (imparfait) 2. Nous (recevoir) **avons reçu** une carte postale. (plus-que-parfait) 3. Mes parents (entretenir) **ont entretenu** ce jardin avec passion. (passé composé) 4. Dès qu'il (éteindre) **eut éteint** les lampes, il commença la projection. (passé antérieur) 5. Nous (vaincre) **vainquons** la concurrence. (présent) 6. Patricia (venir) **viendra** faire ses études en France. (futur simple) 7. Nous (résoudre) **avons résolu** un épineux problème. (passé composé)

2. Complétez le texte avec les verbes proposés au passé composé, à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au futur dans le passé :

Nous (marcher) **marchions** (1) dans la rue et soudain nous (entendre) **avons entendu** (2) des cris sur la droite. Nous (aller) **sommes allés** (3) voir ce que c' (être) **était** (4) mais nous (ne pas comprendre) **n'avons pas compris** (5) tout de suite. Il y (avoir) **avait** (6) un gros camion sur un

trottoir et des gens qui (courir) **couraient** (7) partout. Quelqu'un nous (crier) **a crié** (8) en courant de ne pas rester là si nous (ne pas vouloir) **ne voulions pas** (9) nous faire manger : un lion (s'échapper) **s'était échappé** (10) du camion. Nous (commencer) **avons commencé** (11) à regarder autour de nous et nous (ne pas voir) **n'avons pas vu** (12) le lion. Tout d'un coup nous (s'apercevoir) **nous sommes aperçus** (13) qu'il (être) **était** (14) juste derrière nous.

3. Mettez le verbe principal au passé en respectant la concordance des temps :

1. Il (dit) **a dit** qu'il (va m'aider) **allait m'aider** demain.
2. On (annonce) **a annoncé** que les deux présidents (recevrons) **recevraient** les journalistes.
3. Nous (disons) **avons dit** que vous (avez oublié) **aviez oublié** notre rendez-vous.
4. Philippe me (confirme) **a confirmé** que le train (doit) **devait** arriver dans une heure.
5. Ce matin, on (annonce) a annoncé à la radio qu'on (a déjà connu) **avait déjà connu** les dangers de l'amiante.

4. Mettez les verbes entre parenthèses à la forme qui convient :

Lorsqu'ils (partir) **seront partis** (1), nous occuperons l'appartement. Je ne pense pas qu'on (pouvoir) **puisse** (2) être constamment motivé. Votre patron ne sera pas inquiet à moins que vous ne (faire) **fassiez** (3) appel. Il m'a demandé si tu (aller) **irais** (4) au bal dimanche prochain. Au cas où cela (pouvoir) **pourrait** (5) t'intéresser, j'ai une proposition à te faire. Ils m'ont affirmé qu'ils (prendre) **avaient pris** (6) l'avion hier matin. Après qu'il (terminer) **avait terminé** (7) son travail, il rejoignait ses amis. Même

si ma vie (être) **était** (8) un jeu, je n'hésiterais pas. Si tu me (prévenir) **avais prévenu** (9) j'aurais évité tous ces problèmes. Quand bien même il (avoir) **aurait eu** (10) raison, il devait céder. Donne-moi ton numéro de téléphone pour que je (savoir) **sache** (11) où t'appeler. Nous avons décidé que notre fils (ne pas aller) **n'irait pas** (12) à l'école demain. Elle est généreuse à condition qu'il (ne pas s'agir) **ne s'agisse pas** (13) de partager un homme. Aussitôt que la secrétaire aura fini son rapport, elle le (remettre) **remettra** (14) à son supérieur. Si j'avais eu de l'argent, je (partir) **serais parti** (15) en vacances.

6 CONCLUSION

L'objectif principal de ce mémoire de master était d'introduire à la problématique de verbe comme un domaine des parties du discours, d'expliquer les systèmes des temps verbaux tchèques et français, de déterminer la différence entre la notion de l'erreur et de la faute ce que nous donne la connaissance de la norme et de l'évaluation et enfin de l'analyse concernant les erreurs commises par les étudiants tchèques dans l'emploi des temps verbaux en français.

Après avoir examiné ce sujet, en succédant nos hypothèses définies, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes :

1. La formation des temps verbaux pose moins de problèmes aux étudiants tchèques que leur emploi. Cette hypothèse était prouvée par le premier exercice dans notre analyse où les étudiants avaient pour tâche seulement employer le verbe à la forme exigée. Quand les étudiants ne devaient pas réfléchir quel temps il faut utiliser, ils n'ont pas donné presque aucune réponse manquant.

2. Les étudiants tchèques rencontrent beaucoup de difficultés dans l'emploi des formes verbales du français surtout dans un récit au passé. La deuxième hypothèse est basée sur le phénomène de la concordance des temps quel n'apparaît pas en tchèque. La langue tchèque comme les autres langues slaves n'emploient pas la concordance des temps tandis que les langues romanes comme le français oui. C'est pourquoi le récit au passé est compliqué pour les étudiants tchèques et ils font les erreurs en transformant la phrase au passé.

3. Les formes simples présentent moins de difficultés en comparaison avec les formes composées. Bien que les deux systèmes verbaux (tchèque et français) utilisent les formes verbales simples et composées, notre analyse a montré qu'il pose des problèmes aux étudiants employer les forme composées. Puisqu'ils contiennent les

éléments comme l'auxiliaire (être / avoir), le participe (régulier / irrégulier) et l'accord qu'il faut prendre en conscience et c'est plus compliqué que la forme du présent ou de l'imparfait ou nous avons le radical et les désinences régulières.

4. Les erreurs commises par les étudiants tchèques ne proviennent pas toujours de la méconnaissance des règles de grammaire, mais elles sont souvent dues à un transfert négatif de leur langue maternelle. Nous savons que le système temporel tchèque est moins riche que le français mais il y a aussi les traits communs. Malgré ce fait nous devons constater que la langue maternelle, en ce cas la langue tchèque, est liée avec certaines erreurs commises par les étudiants tchèques.

Pour conclure, il faut souligner que nos hypothèses étaient remplies par les résultats attendues et que notre recherche était couronnée de succès.

7 BIBLIOGRAPHIE

7.1 Monographie

- [1] ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et Michel GALMICHE. *La grammaire d'aujourd'hui guide alphabétique de linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986.
- [2] ASDIFLE. [SOUS LA DIR. DE JEAN-PIERRE CUQ]. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Nachdr. Paris: CLE International, 2003.
- [3] BESCHERELLE : *La grammaire pour tous*. Paris : Hatier, 1997.
- [4] CHEVALIER, Jean-Claude. *Grammaire Larousse du français contemporain*. Paris : Librairie Larousse, 1964.
- [5] CONSEIL DE L'EUROPE: *Cadre européen commun de référence pour les langues: Apprendre, Enseigner, Évaluer*. Didier, Paris 2004.
- [6] CORDER, S. P.: *The Significance of Learner's Errors*. International Review of Applied Linguistics in Language Teaching V/4/1967.
- [7] DELATOUR, Yvonne et al. *Nouvelle grammaire du français : Cours de Civilisation Française de la Sorbonne*. Paris : Hachette, 2004.
- [8] DUBOIS, Jean et al. *Linguistique & Sciences du langage*. Paris: Larousse, 2007.
- [9] GREVISSE, Maurice. et André GOOSSE. *Nouvelle grammaire française*. 3e éd. revue. Bruxelles : Groupe De Boeck s.a., 1995.
- [10] HENDRICH, Josef. *Francouzská mluvnice*. Plzeň: Fraus, 2001.
- [11] KOLÁŘÍKOVÁ, Dagmar. *L'exercisier de grammaire française*. Plzeň : Vydavatelství a nakladatelství Aleš Čeněk, 2005.

- [12] MARTINE MARQUILLÓ LARRUY. *L'interprétation de l'erreur*. [Nachdr.]. Paris, France: CLE International, 2003. ISBN 2090333456.
- [13] MELICHAR, Jiří et Vlastimil STYBLÍK. *Český jazyk: rozšířený přehled učiva základní školy s cvičeními a klíčem, upravený v souladu s Pravidly českého pravopisu z r. 1993 : učebnice vhodná rovněž pro nižší ročníky .. Vyd. 13. - ve Fortuně 2., upr. Praha: Fortuna, 1998.*
- [14] POUGEOISE, Michel. *Dictionnaire didactique de la langue française : grammaire, linguistique, rhétorique, narratologie, expression & stylistique, avec la conjugaison des principaux verbes*. Paris : A. Colin, 1996.
- [15] RADINA, Otomar. *Francouzština a čeština : systémové srovnání dvou jazyků*. Praha: Státní pedagogické nakladatelství, 1981.
- [16] RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et René RIOUL. *Grammaire méthodique du français*. 3. ed. Paris : PUF, 2004.
- [17] WAGNER, R.L. et J. PINCHON. *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette Supérieur, 2004.
- [18] WILMET, Marc. *Grammaire critique du français*. 4. éd. Bruxelles: De Boeck, 2007.

7.2 Sitographie

- [1] Académie française. *Aperçu historique*. [en ligne]. [consulté le 23 avril 2017]. Disponible sur : <http://www.academie-francaise.fr/linstitution/apercu-historique>
- [2] HUBERT, Bruno. *L'évaluation: un élément crucial du processus d'apprentissage*. [en ligne]. [consulté le 18 avril 2017]. Disponible sur : <http://rire.ctreq.qc.ca/2015/06/evaluation-apprentissage/>.
- [3] LAROUSSE : *Le dictionnaire de français*. [en ligne]. [consulté le 8 avril 2017]. Disponible sur : www.larousse.fr.

[4] PERROT, Jean-Charles. *Qu'est-ce qu'un système verbale*. [en ligne]. [consulté le 28 avril 2017]. Disponible sur : http://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2002_num_146_1_22435

[5] ROUX, Pierre-Yves. *L'enseignement du français langue étrangère: entre principes et pragmatisme*. [en ligne]. [consulté le 8 avril 2017]. Disponible sur : <http://salledesprofs.org/lenseignement-du-francais-langue-etrangere-entre-principes-et-pragmatisme/>.

[6] SLOVNIDRUH.CZ. *Slovesa (verba)*. [en ligne]. [consulté le 3 mai 2017]. Disponible sur : <https://www.slovnidruh.cz/slovesa/>

[7] VYZNAMSLOVA.COM. *Význam slovesa*. [en ligne]. [consulté le 24 avril 2017]. Disponible sur : <http://www.vyznam-slova.com/Slovesa:>

8 RÉSUMÉ

8.1 Résumé en tchèque

Tato diplomová práce se zabývá slovesy a užíváním slovesných časů v českém a francouzském jazyce. Cílem práce je zjistit zda-li chybné užívání slovesných časů českými studenty ve francouzštině je založeno na principech fungování jejich mateřského jazyka, tedy češtině.

Práce se skládá ze šesti kapitol. První kapitola definuje pojem slovesa a slovesných kategorií. Další kapitola popisuje a porovnává český slovesný systém s francouzským a hledá odpovědi na otázky, jak může čeština ovlivnit studenta v časování sloves ve francouzštině. Čtvrtá kapitola pojednává o chybě jako nezbytné součásti vyučování, o normě a o hodnocení, což jsou nezbytné díly dnešního vzdělávacího systému. Další kapitolu můžeme nazvat praktikou částí práce. Jedná se o výzkum chyb, které studenti vytvoří při vyplňování dotazníků, který se týká použití slovesných časů ve francouzštině.

Na základě speciálně vytvořeného dotazníku, který se skládal ze 4 částí a zúčastnilo se jej 81 studentů, jsme došli k závěru, že některé chyby jsou způsobené přenosem gramatických z mateřského jazyka do jazyka cizího.

8.2 Résumé en français

Le présent mémoire s'occupe des verbes de l'emploi des temps verbaux en tchèque et en français. L'objectif de ce travail est de trouver si la mauvaise utilisation des temps verbaux par les étudiants tchèques peut être basée sur les principes grammaticaux de leur langue maternelle, c'est-à-dire le tchèque.

Le mémoire se compose de six chapitres. Le premier chapitre définit la notion du verbe et des catégories verbales. Le chapitre qui suit décrit et compare le système verbal tchèque et français et il cherche des réponses aux questions si le tchèque peut influencer les étudiants tchèques en conjuguant les verbes français. Le quatrième chapitre parle de l'erreur et de la faute comme d'un phénomène nécessaire dans l'apprentissage. Puis il mentionne la norme et l'évaluation qui sont les éléments dans l'apprentissage de nos jours. Le chapitre suivant est un chapitre pratique. Il s'agit de l'analyse des erreurs font par les étudiants.

L'analyse se trouve sous la forme de questionnaire qui contient 4 exercices et 81 étudiants ont assisté à cet analyse. Cette recherche a prouvé que quelques erreurs commises par les étudiants tchèques ont causé par le tchèque.

9 ANNEXES

9.1 LE QUESTIONNAIRE : Les temps verbaux en français

Chère répondante, cher répondant,

Ce sondage est conçu dans le cadre d'une recherche universitaire qui vise à mieux comprendre les erreurs dans l'emploi des temps verbaux du français chez des étudiants tchèques. J'ai préparé quatre exercices portant sur les temps verbaux en français et je vous prie de les remplir. Ce questionnaire est entièrement anonyme et les résultats obtenus seront utilisés uniquement à des fins statistiques de mon mémoire de master. Tous mes remerciements pour votre temps consacré à ce questionnaire et pour votre aide.

Variante A :

1. Mettez les verbes entre parenthèses aux temps de l'indicatif indiqués :

1. Quand ses parents (partir) (passé antérieur), Fabrice alluma la télévision. 2. Quand (envoyer) -vous (futur simple) cette lettre ? 3. Ils (acquérir) (passé composé) toute leur maîtrise. 4. Les sciences (ne pas résoudre) (présent) tous les problèmes. 5. D'heureux moments (apparaître)(imparfait) sans tarder. 6. Quel est le premier objet que vous (coudre) ? (passé composé) 7. Dès qu'ils (recevoir) (futur antérieur) les réponses aux questionnaires, des propositions concrètes seront faites.

2. Complétez le texte avec les verbes proposés au passé composé, à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au futur dans le passé :

Nous (marcher)..... (1) dans la rue et soudain nous (entendre) (2) des cris sur la droite. Nous (aller)

..... (3) voir ce que c'(être)..... (4) mais nous (ne pas comprendre) (5) tout de suite. Il y (avoir)
 (6) un gros camion sur un trottoir et des gens qui (courir)
 (7) partout. Quelqu'un nous (crier) (8) en courant de ne pas rester là si nous (ne pas vouloir) (9) nous faire manger : un lion (s'échapper) (10) du camion. Nous (commencer) (11) à regarder autour de nous et nous (ne pas voir) (12) le lion. Tout d'un coup nous (s'apercevoir) (13) qu'il (être) (14) juste derrière nous.

3. Mettez le verbe principal au passé en respectant la concordance des temps :

1. Elle croit que je vais partir bientôt.
2. Ils pensent que j'aurais renoncé à partir.
3. J'apprends que tu vis à la campagne.
4. Je vous dis que Paul vient de partir
5. Tous affirment qu'il ne connaît rien.

4. Mettez les verbes entre parenthèses à la forme qui convient :

Il s'est étonné que la télévision (être disposé) (1) au milieu de la pièce. Bien qu'il (pleuvoir) (2), nous avons fait une promenade. Elle nous a demandé si nous (pouvoir) (3) hier trouver un taxi facilement. Il faut que nous (écrire) (4) à notre grand-mère. Elle a dit que son ami (vouloir) (5) revenir l'an prochain. Si vous aviez écouté en classe, vous (réussir) (6) votre examen. Je

doute qu'ils (pouvoir) (7) arriver à temps pour la séance de 8 heures. Mon père me prêtera la voiture après qu'il (arriver) (8) du magasin. Il vaudrait mieux que vous (faire) (9) vos devoirs au lieu de risquer d'être puni. Quand il (recevoir) (10) votre lettre, il ira vous voir. Je doute que tu (apprendre) (11) bien des leçons. Mon directeur de thèse est venu si bien que je (pouvoir) (12) exposer mes problèmes. Au cas où tu (perdre) (13) ta clé, appelle-moi. Quand tu auras pris des photos, tu nous les (envoyer) (14) ? Si je le (savoir) (15), je vous le dirais.

LE QUESTIONNAIRE : Les temps verbaux en français

Chère répondante, cher répondant,

Ce sondage est conçu dans le cadre d'une recherche universitaire qui vise à mieux comprendre les erreurs dans l'emploi des temps verbaux du français chez des étudiants tchèques. J'ai préparé quatre exercices portant sur les temps verbaux en français et je vous prie de les remplir. Ce questionnaire est entièrement anonyme et les résultats obtenus seront utilisés uniquement à des fins statistiques de mon mémoire de master. Tous mes remerciements pour votre temps consacré à ce questionnaire et pour votre aide.

Variante B :

1. Mettez les verbes entre parenthèses aux temps de l'indicatif indiqués :

1. Les bourgeois (craindre) la banqueroute. (imparfait)
2. Nous (recevoir) une carte postale. (plus-que-parfait)
3. Mes parents (entretenir) ce jardin avec passion. (passé composé)
4. Dès qu'il (éteindre) les lampes, il commença la projection. (passé antérieur)
5. Nous (vaincre) la concurrence. (présent)
6. Patricia (venir) faire ses études en France. (futur simple)
7. Nous (résoudre) un épineux problème. (passé composé)

2. Complétez le texte avec les verbes proposés au passé composé, à l'imparfait, au plus-que-parfait ou au futur dans le passé :

Nous (marcher) (1) dans la rue et soudain nous (entendre) (2) des cris sur la droite. Nous (aller) (3) voir ce que c' (être) (4) mais nous (ne pas comprendre) (5) tout de suite. Il y (avoir)

..... (6) un gros camion sur un trottoir et des gens qui (courir)
 (7) partout. Quelqu'un nous (crier) (8) en courant de
 ne pas rester là si nous (ne pas vouloir) (9) nous faire
 manger : un lion (s'échapper) (10) du camion. Nous
 (commencer) (11) à regarder autour de nous et nous
 (ne pas voir) (12) le lion. Tout d'un coup nous
 (s'apercevoir) (13) qu'il (être) (14)
 juste derrière nous.

3. Mettez le verbe principal au passé en respectant la concordance des temps :

1. Il dit qu'il va m'aider demain.
2. On annonce que les deux présidents recevrons .
 les journalistes.
3. Nous disons que vous avez oublié notre
 rendez-vous.
4. Philippe me confirme que le train doit
 arriver dans une heure.
5. Ce matin, on annonce à la radio qu'on a déjà connu
 les dangers de l'amiante.

4. Mettez les verbes entre parenthèses à la forme qui convient :

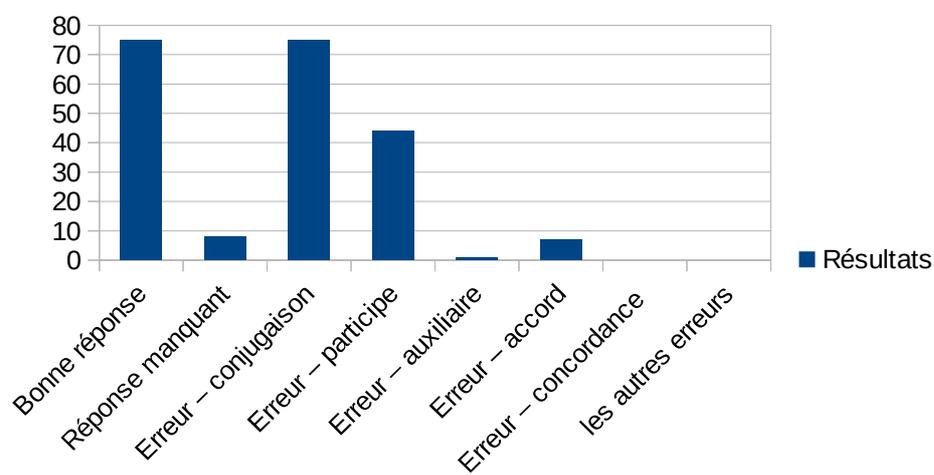
Lorsqu'ils (partir) (1), nous occuperons l'appartement. Je
 ne pense pas qu'on (pouvoir) (2) être constamment motivé.
 Votre patron ne sera pas inquiet à moins que vous ne (faire)
 (3) appel. Il m'a demandé si tu (aller) (4) au bal dimanche
 prochain. Au cas où cela (pouvoir) (5) t'intéresser, j'ai une
 proposition à te faire. Ils m'ont affirmé qu'ils (prendre) (6)

l'avion hier matin. Après qu'il (terminer) (7) son travail, il rejoignait ses amis. Même si ma vie (être) (8) un jeu, je n'hésiterais pas. Si tu me (prévenir) (9) j'aurais évité tous ces problèmes. Quand bien même il (avoir) (10) raison, il devait céder. Donne-moi ton numéro de téléphone pour que je (savoir) (11) où t'appeler. Nous avons décidé que notre fils (ne pas aller) (12) à l'école demain. Elle est généreuse à condition qu'il (ne pas s'agir) (13) de partager un homme. Aussitôt que la secrétaire aura fini son rapport, elle le (remettre) (14) à son supérieur. Si j'avais eu de l'argent, je (partir) (15) en vacances.

9.2 Les diagrammes

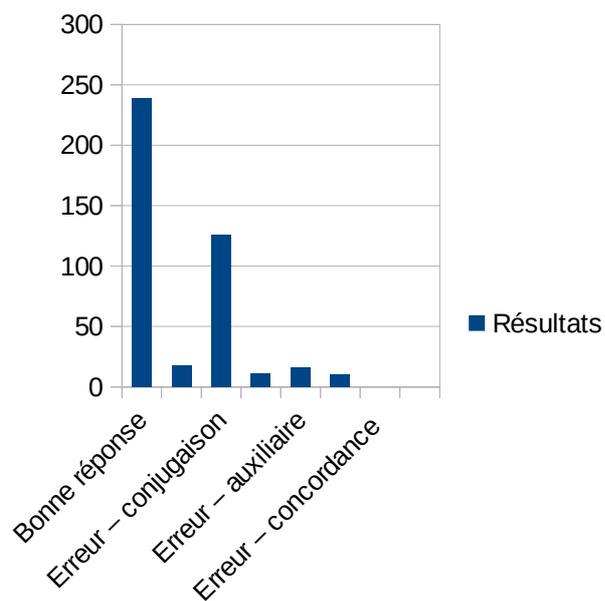
Variante A – exercice 1 :

	passé antérieur	futur simple	passé composé	présent	imparfait	futur antérieur
Bonne réponse	10	16	18	9	8	14
Réponse manquant	5				1	2
Erreur – conjugaison	7	14		21	21	12
Erreur – participe	1		41			2
Erreur – auxiliaire			1			
Erreur – accord	7					
Erreur – concordance						
les autres erreurs						



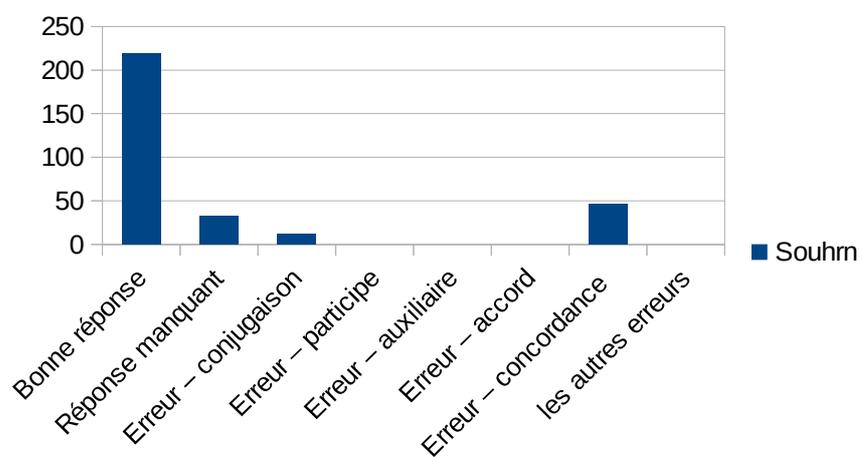
Variante A – exercice 2 :

	Imparfait	passé composé	Plus-que-parfait
Bonne réponse	127	98	14
Réponse manquant	6	10	2
Erreur – conjugaison	47	70	9
Erreur – participe		11	
Erreur – auxiliaire		11	5
Erreur – accord		10	
Erreur – concordance			
les autres erreurs			



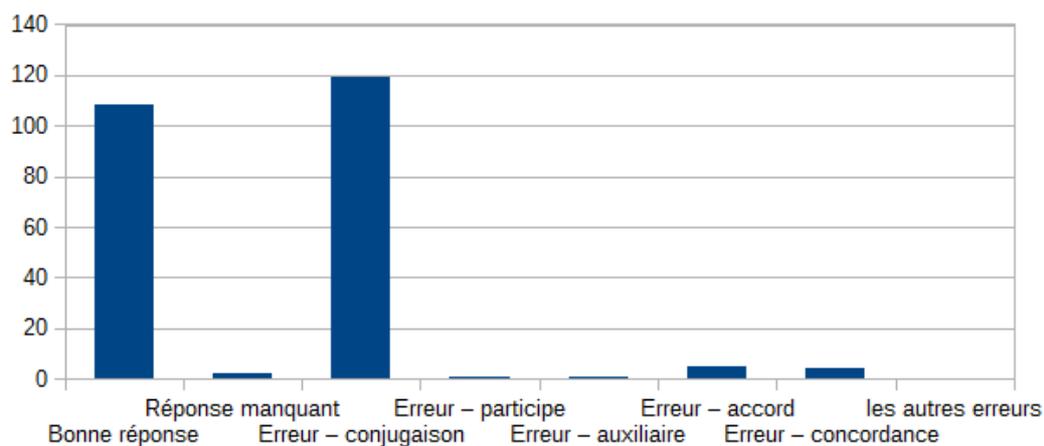
Variante A – exercice 3 :

	Passé composé	Imparfait	Conditionnel passé
Bonne réponse	82	121	16
Réponse manquant	8	20	5
Erreur – conjugaison		12	
Erreur – participe			
Erreur – auxiliaire			
Erreur – accord			
Erreur – concordance		37	9
Les autres erreurs			



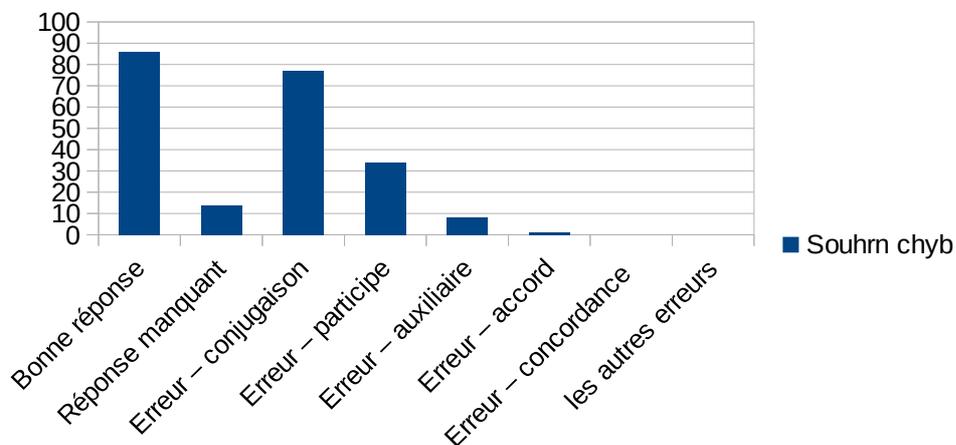
Variante A – exercice 4 :

	Subjonctif passé	Plus-que-parfait	Imparfait	Passé composé	Conditionnel présent	Conditionnel passé	Subjonctif présent	Futur antérieur	Futur simple
Bonne réponse	11	6	18	2	12	9	20	23	7
Réponse manquant					1				1
Erreur – conjugaison	16	10	14	14	19	5	12	25	4
Erreur – participe						1			
Erreur – auxiliaire						1			
Erreur – accord	5								
Erreur – concordance									4
les autres erreurs									



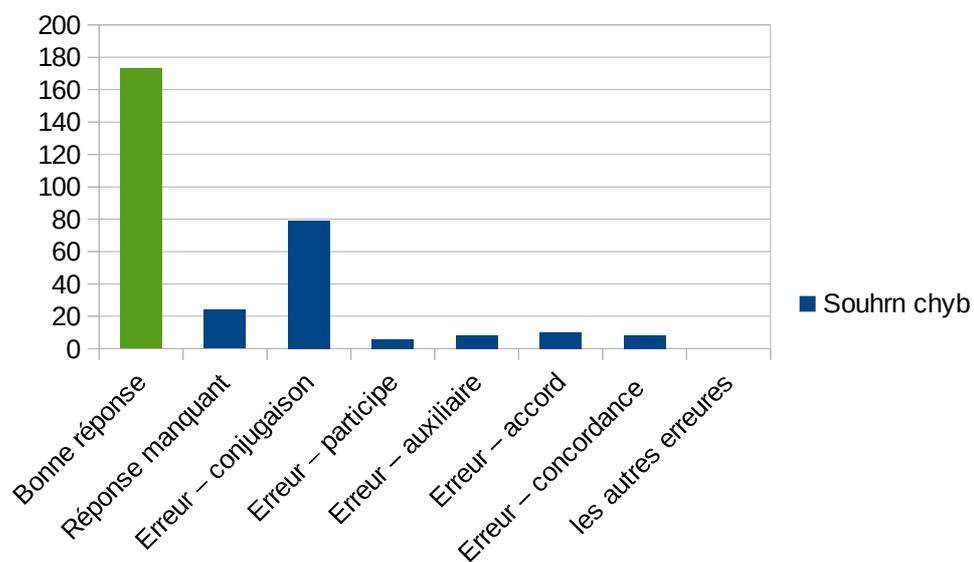
Variante B – exercice 1 :

	Imparfait	Plus-que-parfait	Passé composé	Passé antérieur	Présent	Futur simple
Bonne réponse	10	16	24	3	4	11
Réponse manquant			1	1	3	3
Erreur – conjugaison	12	3			5	18
Erreur – participe			2	14	9	
Erreur – auxiliaire				4	2	
Erreur – accord				1		
Erreur – concordance						
Les autres erreurs						



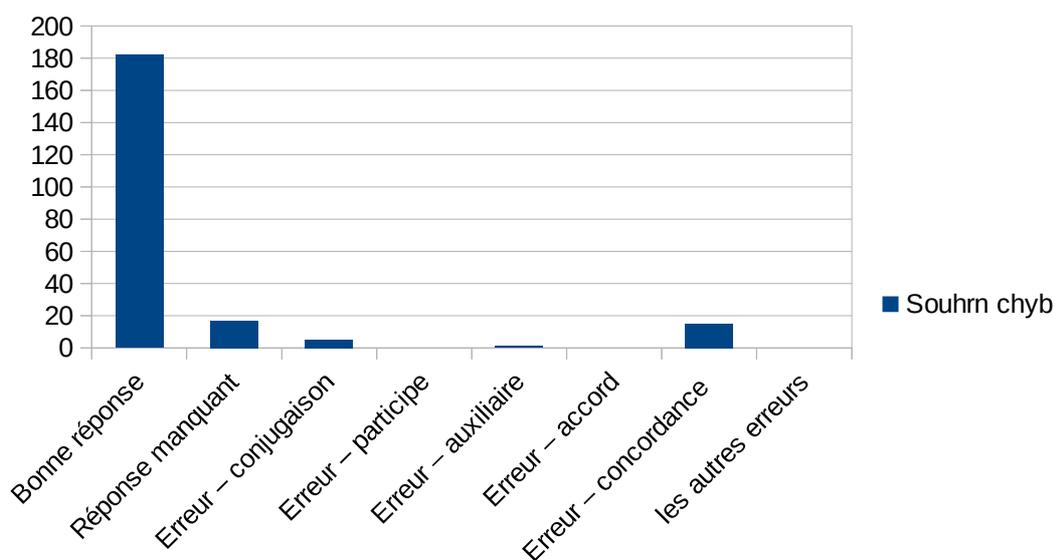
Variante B – exercice 2 :

	Imparfait	Passé composé	Plus-que-parfait
Bonne réponse	84	79	10
Réponse manquant	10	12	2
Erreur – conjugaison	34	36	9
Erreur – participe		6	
Erreur – auxiliaire		7	1
Erreur – accord		10	
Erreur – concordance	4	4	
Les autres erreurs			



Variante B – exercice 3 :

	Passé composé	Imparfait	Conditionnel présent	Plus-que-parfait
Bonne réponse	107	25	13	37
Réponse manquant	3	7	3	4
Erreur – conjugaison		4	1	
Erreur – participe				
Erreur – auxiliaire				1
Erreur – accord				
Erreur – concordance		8	5	2
Les autres erreurs				



Variante B – exercice 4 :

	Futur antérieur	Subjonctif présent	Conditionnel présent	Plus-que-parfait	Imparfait	Conditionnel passé	Futur simple
Bonne réponse	2	36	14	14	7	14	11
Réponse manquant		1	2				
Erreur – conjugaison	3	15	23	22	6	8	2
Erreur – participe				3			
Erreur – auxiliaire	3					4	
Erreur – accord	5						
Erreur – concordance							
les autres erreurs							

